

Thèse professionnelle de MBA

# Les jeunes, en formation ou en recherche d'emploi, face aux métiers « verts »

Septembre 2010

Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergie et climat Développement durable  
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent  
pour  
l'avenir**

---

## **Elise Thetard-Henry**

MBA Management Opérationnel et Performance Durable – ISC Paris

Stage réalisé au sein du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat, Commissariat général au développement durable (CGDD)

Responsable de thèse ISC : Julien Durand

Responsables de stage : Maryvonne Grandin / Hélène Begon

Service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable (SEEIDD) - Sous direction de l'intégration des démarches de développement durable par les acteurs économiques (IDDDAE) - Bureau de la formation, de l'emploi et des transitions sociales





## SOMMAIRE

---

|  |    |
|--|----|
| Synthèse .....   | 5  |
| Introduction .....   | 8  |
| Avant-propos : méthodologie.....   | 10 |
| I– Sémantique et état des lieux autour des emplois verts.....  | 12 |
| I–1. Définitions et sémantique .....   | 12 |
| - Différence sémantique entre Développement Durable, Croissance Verte et Economie Verte. ....  | 12 |
| - Définition des emplois dits verts ou liés à l'économie verte.....  | 14 |
| - Présentation du plan de mobilisation nationale pour les métiers de l'économie verte. ....  | 18 |
| I–2. Etat des lieux du marché du travail environnemental .....   | 19 |
| - Emplois.....   | 19 |
| - Formation.....   | 22 |
| II- Jeunes, emplois verts et formations.....   | 25 |
| II- 1. Engouement présumé des jeunes pour une carrière dans le développement durable.....  | 25 |
| - Engouement de la population globale pour le développement durable. Prise de conscience croissante des enjeux du développement durable..... | 25 |
| - Engouement des jeunes pour les questions sociales et environnementales.....  | 28 |
| II - 2. Les jeunes et le marché du travail.....  | 32 |
| II - 3. Les représentations des emplois verts pour les jeunes.....   | 34 |
| III- Exemple concret : le secteur Eau, Assainissement, Déchets, Air (EADA).....  | 40 |
| III–1. Etat des lieux sur l'emploi dans le secteur EADA.....   | 40 |
| III–2. Positionnement des jeunes face aux métiers des filières EADA.....   | 43 |
| III–3. Propositions de voies d'amélioration et de valorisation des métiers du secteur auprès des jeunes..                                    | 46 |
| Conclusion .....   | 53 |
| Annexes  |    |
| Annexe 1 : Liste des abréviations et acronymes.....  | 54 |
| Annexe 2 : Trame de l'entretien.....   | 56 |
| Annexe 3 : Liste des entretiens.....   | 57 |
| Annexe 4 : Questionnaires dépouillés.....  | 58 |
| Annexe 5 : Définitions complémentaires : emplois verts.....  | 65 |
| Bibliographie .....  | 67 |
| « Webographie » .....  | 71 |

**Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations unies, (19/11/2008)**

*« La crise, épouvantable comme elle l'est aujourd'hui, offre une excellente occasion de promouvoir le développement économique vert. Il faudrait à l'avenir favoriser des projets nécessitant le recours à un niveau élevé de main-d'œuvre qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre et aident les communautés à s'adapter au réchauffement planétaire. La transition vers une économie à faibles émissions de carbone peut créer des millions d'emplois. »*

**Hu-Jintao, Président de la République populaire de Chine, (7/1/2008)**

*« Parvenir à un développement durable et protéger notre planète - notre patrie à tous - sont des objectifs étroitement liés aux intérêts fondamentaux des peuples de ce monde, ainsi qu'aux intérêts immédiats d'un grand nombre de travailleurs. Suivre le chemin du développement civilisé en vue d'une croissance plus rapide de la productivité, d'un meilleur niveau de vie et d'un écosystème sain, ainsi que réaliser un développement économique et social tout en vivant en harmonie avec la nature pour que les travailleurs travaillent et vivent dans un bon environnement écologique représentent les objectifs essentiels à la réalisation d'un développement durable de même qu'une condition préalable importante à un travail décent pour tous les travailleurs. »*

**MEEDDM, Conférence nationale sur les métiers de la croissance verte**

*« La mutation de notre économie vers le développement durable n'est pas une perspective, elle est engagée. Elle doit constituer une opportunité pour le développement de notre marché du travail, donner de nouvelles voies d'accès à l'emploi pour ceux qui en sont éloignés et dynamiser le recrutement de filières professionnelles délaissées par les jeunes. »*

**Valérie Létard, Secrétaire d'Etat chargée des Technologies vertes, interviewée par Usine Nouvelle (17/06/2010)**

*« Il faut que nos jeunes, aujourd'hui sans solutions, puissent entrer dans le travail grâce à ces nouveaux emplois issus du Grenelle de l'environnement. »*

La présente étude a pour objet de confronter deux thèmes de poids sur le marché du travail : les emplois verts et les jeunes. Pour les premiers, il n'y a plus aucun doute sur le fait qu'ils jouent un rôle fondamental dans la transition écologique que doit vivre notre société, guidée par un gouvernement volontariste, et que leur croissance annuelle, plus dynamique que les autres secteurs, suscite l'intérêt des pouvoirs publics. C'est d'ailleurs, pour ces deux raisons et pour anticiper les mutations du marché du travail, que le gouvernement a mis en place un plan de mobilisation des filières et des territoires pour le développement des métiers de la « croissance verte ». Pour les jeunes, deux idées sont communément véhiculées à leur sujet : il est souvent dit que les jeunes démontrent un engouement particulier pour les emplois verts, et on parle fréquemment de la situation difficile de ceux-ci sur le marché du travail. Cette étude, qui s'inscrit en continuité du plan de mobilisation pour les emplois verts mené par Valérie Létard, secrétaire d'Etat auprès de Jean-Louis Borloo, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, a pour objectif de vérifier s'il existe une adéquation entre les attentes et les envies des jeunes populations, et les réalités du marché de l'emploi vert. Pour y répondre, elle a reposé sur l'analyse croisée de diverses données : analyse documentaire, entretiens avec des professionnels de l'orientation, de la promotion des emplois verts et du marché du travail, enquêtes réalisées auprès de 54 jeunes de moins de 30 ans.

L'analyse du contexte fait ressortir trois points principaux :

- une sémantique controversée autour des notions de croissance verte et d'économie verte. Une définition large des emplois verts, et non consensuelle.

Un emploi de l'économie verte se définit comme une fonction nouvelle ou classique occupée dans le but précis de la préservation de l'environnement ou dans une structure relevant de cet objectif. Il peut donc se retrouver dans de nombreux secteurs d'activités et correspondre à un large panel de profils professionnels. Il peut être issu de la destruction, de la mutation ou de la création de certains métiers. Il s'agit en tout cas d'un champ mouvant, de par l'émergence de nouvelles compétences et de nouveaux besoins, difficile à quantifier et qui ne crée pas toujours de consensus sur son appellation, à laquelle certains opposeront celle d'« emplois du développement durable » ou encore d'« emplois d'une économie décarbonnée ». Toujours est-il que c'est parce qu'il s'agit d'une notion en évolution et surtout qui touche, indirectement ou directement, tout le marché du travail, que le gouvernement mène une réflexion approfondie sur ces emplois, en mobilisant 11 comités de filières, parmi celles les plus concernées par les créations ou les transformations d'emplois: transports, automobile, énergies renouvelables, eau-assainissement-déchets-air, métiers du bâtiment, agriculture et forêts, systèmes éco-

électriques, raffinage-carburants-chimie verte, tourisme, métiers de la mer, biodiversité-services écologiques.

- Un marché du travail environnemental et une offre de formations dynamiques

Selon les analyses du SOeS, le marché de l'emploi vert représentait, en 2008, 405 000 emplois, avec une progression depuis 1997 de 2.9% contre 0.6% pour l'ensemble de l'emploi. Ces emplois se concentrent principalement dans les secteurs Déchets – Récupération (33% des emplois environnementaux en 2008), Eaux usées (23%) et Energies renouvelables (12%). Les secteurs « nature » (biodiversité, paysage, etc.) sont, eux, assez marginaux avec moins de 3% des emplois environnementaux en 2008. Les perspectives d'évolution de ces segments du marché du travail font l'objet de nombreuses analyses prospectives. On retrouve notamment celle du BCG (avril 2009) qui fait état de 600 000 emplois créés ou sauvés de 2009 à 2020. En conséquence, l'offre de formation foisonne depuis quelques années, avec par exemple, 1 800 formations en environnement recensées par le SOeS. Malgré ce dynamisme, nombreux sont les experts tirant la sonnette d'alarme au sujet de la formation : il faut renforcer l'offre, former les formateurs, adapter les cursus aux besoins réels des recruteurs etc.

- Des jeunes en difficulté sur le marché du travail

Le taux d'emploi des jeunes est nettement inférieur à celui de la population globale. Au dernier semestre 2009, 24,2% des jeunes de 15 à 24 ans étaient au chômage et 23% au premier semestre 2010 (INSEE). Les raisons de leurs difficultés sur le marché du travail sont nombreuses : manque d'expérience professionnelle, nature des emplois occupés, etc. Pourtant l'accès des jeunes à l'emploi est un élément déterminant de leur insertion et de cohésion sociale.

Face à ces constats, il convient de s'interroger sur le regard que les jeunes portent sur les emplois verts. En effet, il est tentant de rapprocher une population fragile sur le marché du travail d'un segment de celui-ci particulièrement dynamique.

Pour ce faire, cette étude s'est notamment attachée à vérifier si les jeunes faisaient réellement état d'un engouement pour les métiers verts. De façon plus large, il est clair que le développement durable s'est ancré au fil des années dans les préoccupations de la population globale et que les considérations environnementales et éthiques prennent une place croissante dans les pratiques et les choix professionnels. Dans le cas des jeunes, les analyses documentaires et les entretiens ont démontré qu'il y a bien une montée en puissance de l'intérêt des jeunes pour les métiers verts. Conformément à la recherche de sens qui accompagne la plupart des choix académiques et professionnels, l'aspect « sauveur de la planète » et l'image positive des métiers verts séduisent les jeunes populations. D'ailleurs, si l'on regarde le nombre d'inscrits dans les formations environnementales, le constat est révélateur : + 2% par an (entre 1997 et 2007) contre +0.5% tout domaine confondu.

En parallèle de ces constats, il convient d'analyser les représentations que se font les jeunes des métiers verts. Toutes les sources consultées sont unanimes : les jeunes privilégient les domaines qu'ils considèrent comme en lien direct avec la protection du patrimoine naturel ; ils méconnaissent ce qu'est réellement un métier vert et la diversité des fonctions qui peuvent être exercées dans ce cadre ; et ils possèdent de nombreuses idées reçues sur ces métiers : de plein-air, précaires, peu rémunérés, etc. Beaucoup de secteurs (déchets, eau, etc.) ne sont pas associés à un emploi vert, quand bien même les jeunes font le lien avec leurs éco-gestes quotidiens (tri des déchets, économie d'eau). Il faut dire que le manque d'informations et de discours unique est criant. Le personnel en charge de l'orientation et de l'information n'est lui-même pas formé spécifiquement et Internet regorge d'informations les plus différentes les unes des autres. On retrouve d'ailleurs ces décalages d'image et d'information lorsqu'on analyse les choix des étudiants (filières « nature » ou aménagement du territoire) avec les secteurs les plus porteurs d'emploi (déchets, eau, énergie renouvelable).

Dans les filières Eau – Assainissement – Déchets – Air (EADA), le constat est celui d'une inadéquation entre l'état du marché de l'emploi (3/4 des emplois environnementaux, perspectives d'évolution évaluées autour de 40 000 emplois d'ici à 2015, déficit de jeunes) et le regard que portent les jeunes sur ces emplois. En effet, l'étude fait état de métiers mal connus et mal perçus (association d'images et d'aprioris souvent négatifs) qui n'attirent donc pas les jeunes populations pour leurs choix de carrière. C'est donc pour pallier à ces décalages d'offre et de demande, que cette étude propose plusieurs pistes d'amélioration et de valorisation des métiers des filières EADA (et par extension des métiers verts). Il s'agirait d'agir sur plusieurs thématiques :

- L'orientation et la formation : uniformisation des informations données par les prescripteurs, formation spécifique du personnel chargé de l'orientation, supports de communication dédiés dans les lieux d'accueil, mise en relation des jeunes et des entreprises, etc.
- La coordination : création de structures de coordination régionale, mise à disposition de base de données métiers, etc.
- La formation : révision de la formation initiale afin de mieux répondre aux besoins des recruteurs, mise à disposition de base de données formations, etc.
- La notoriété et l'image : campagnes de communication adaptées, analyse des points forts des métiers à valoriser, renforcement du lien avec l'environnement, etc.
- L'inspiration des bonnes pratiques existantes.

L'étude présente met donc en relief l'inadéquation qui existe entre, d'une part, une population jeune dont l'insertion sur le marché du travail est difficile mais qui présente les signes d'un engouement pour les emplois verts, et d'autre part, un marché environnemental dynamique, mais mal connu ou parfois mal perçu par les jeunes populations. Il est donc urgent d'agir pour corriger ces décalages.

## INTRODUCTION

---

Les métiers verts font couler beaucoup d'encre depuis que les principales institutions publiques et internationales y consacrent de nombreux rapports. Qu'ils soient issus de la croissance des marchés de l'énergie renouvelable, des produits bio, du recyclage, ou qu'ils existent depuis toujours, ils sont au cœur de la remise en question du système économique actuel et de la mutation du modèle de croissance vers une économie verte. Pour les pouvoirs publics, il s'agit donc d'assurer une transition écologique réussie (nécessaire pour l'environnement mais également source potentielle d'avantages compétitifs internationaux) et aussi d'être attentif à la bonne association à ce processus de l'ensemble des Français qu'ils soient en emploi, en transition professionnelle ou à la recherche d'un emploi. Personne ne doit rester en marge, car non seulement à terme toutes les activités seront sujettes à un certain « verdissement » mais de nombreux métiers seront amenés soit à disparaître, soit à apparaître et il faut accompagner le marché du travail en prévision de ce phénomène. C'est en tout cas dans cet objectif que le gouvernement s'est engagé dans un ambitieux plan de mobilisation des filières et des territoires pour le développement des métiers de la « croissance verte ».

Déjà en juin 2006, une étude avait été confiée à l'Inspection Générale des Affaires Sociales et à l'Inspection Générale de l'Environnement sur « l'emploi dans le domaine de l'environnement et les dispositifs d'aide à l'emploi » où on y lisait que « *l'emploi environnemental (...) ne représente certes que 1,5% de l'emploi intérieur (370 000 emplois en 2004) mais sa croissance annuelle, plus forte que dans les autres secteurs, et le fait qu'il concerne des activités et des filières innovantes (récupération, énergies renouvelables, technologies et produits propres) incitent les pouvoirs publics à s'intéresser de près à son évolution et à son attractivité, notamment auprès des jeunes demandeurs d'emploi* ».

Ces derniers intéressent particulièrement les pouvoirs publics car ils véhiculent deux idées communément admises. Premièrement, il est souvent dit que les jeunes démontrent un engouement particulier pour les emplois verts, et deuxièmement on parle fréquemment de la situation difficile de ceux-ci sur le marché du travail. Il est donc tentant de vérifier s'il existe une adéquation entre les attentes et les envies des jeunes populations, et les réalités du marché de l'emploi vert. Cette étude a donc pour objectif d'approfondir la vaste question des jeunes face aux métiers de l'économie verte.

Pour ce faire, il s'agira de clarifier la sémantique qui entoure les notions d'économie verte, de croissance verte et d'emplois verts et de quantifier cette part du marché de l'emploi. Puis, l'analyse sera centrée autour des jeunes et des métiers verts, c'est-à-dire : vérifier l'intérêt, a priori observé, de la part de ces derniers pour les questions liées au développement durable, notamment à l'heure d'effectuer leurs choix professionnels. Il s'agira notamment de comprendre pourquoi les jeunes font l'objet de ces réflexions et sont traditionnellement considérés comme une population fragile sur le marché du travail, ce qui nous aidera à déterminer s'il y a adéquation ou non entre les

attentes des jeunes et les réalités de l'emploi vert, en analysant les différentes représentations que se font les jeunes des métiers de l'économie verte. A travers un focus particulier sur les filières Eau, Assainissement, Déchets, Air (EADA) et grâce au rappel de la structure de l'emploi dans ces secteurs et à l'analyse de l'imaginaire-métier des jeunes face à ces emplois, nous proposerons des pistes d'amélioration et de valorisation des métiers de ces secteurs auprès des jeunes populations.

## ***AVANT-PROPOS : MÉTHODOLOGIE***

---

Cette étude repose sur différentes sources de connaissances :

- analyse documentaire : articles de presse, publications ministérielles, publications de diverses origines (commissions, Nations Unies, etc.), ouvrages sur l'orientation des jeunes (ONISEP, L'étudiant, Studyrama, etc.), sites Internet spécialisés (cf. bibliographie et webographie en fin de document);
- entretiens avec les professionnels de l'information et de l'orientation (Mission locale, CIO, AFIJ, CIDJ, etc.);
- entretiens avec les acteurs de la promotion des emplois verts (Réseau TEE) ;
- entretiens avec les professionnels du secteur ou acteurs du marché de l'emploi (Federec, OPCALIA OME, Pôle emploi, OREE, etc.) ;
- enquêtes réalisées auprès de jeunes en formation, en recherche d'emploi ou en premier poste (jusqu'à 30 ans).

Les entretiens ont suivi une trame préalablement définie, semi-directive (cf. trame générale en annexe 2). L'avantage de cette méthode est de permettre à l'interlocuteur de s'exprimer librement sur le sujet tout en étant guidé, ce qui garantit l'étude de l'ensemble des questions à évoquer. Etant données la diversité du panel interrogé et la relative nouveauté du sujet abordé, il était important de laisser une marge de liberté dans les entretiens et les réponses. Les personnes interrogées ont été sélectionnées en fonction de la pertinence de leurs activités par rapport à la problématique étudiée (conseillers d'orientation, professionnels de la formation, recruteurs, ... cf. liste des entretiens réalisés en annexe 3).

Le questionnaire administré aux jeunes se présente sous la forme d'une trentaine de questions, elles-mêmes divisées en 3 thématiques : les questions « métiers », le focus « EADA » et les questions démographiques. Ces questions sont essentiellement fermées (QCM), certaines en revanche invitent à apporter une réponse libre (questions ouvertes) (voir le dépouillement des questionnaires en annexe 4).

Les réponses ont été traitées de façon anonyme, en partie par base de données (Excel) et en partie manuellement (données qualitatives issues des questions ouvertes).

Les analyses qui suivent découlent de la confrontation des données et informations issues de ces différentes sources (analyses croisées).

Il est important de souligner que les entretiens et enquêtes réalisés auprès des différentes populations (professionnels, jeunes, etc.) comportent de nombreux biais du fait de :

- la taille réduite de l'échantillon (54 questionnaires remplis, 14 entretiens) ;
- le caractère essentiellement urbain et parisien des répondants (homogénéité des répondants) ;
- le manque de moyens et de temps ;
- pour les populations jeunes : le manque de représentativité des classes d'âges les plus jeunes (dû à la coïncidence de la période d'analyse et de recherche avec la période estivale) et la surreprésentation des qualifications hautes.

Les résultats de cette enquête ne sont donc pas généralisables statistiquement, néanmoins, ils apportent des éléments intéressants à ajouter à ceux issus de la recherche documentaire et des entretiens.

Pour une compréhension aisée du sujet, le lecteur est invité à consulter la liste des abréviations et acronymes en annexe 1.

## *I – Sémantique et état des lieux autour des emplois verts*

---

Le terme « emploi vert » fait l'objet, depuis quelques années, de nombreuses analyses, articles de presse, etc. Le gouvernement lui dédie même un plan de mobilisation, tant le sujet prend de l'importance au sein du marché du travail mais aussi et surtout en vue de la transition écologique. Néanmoins leur définition n'est pas a priori évidente et il convient en première partie de cette étude, de rappeler quelques définitions et de quantifier le volume de ces emplois.

### **I-1. Définitions et sémantique**

#### **Différence sémantique entre Développement Durable, Croissance Verte et Economie Verte**

Les termes de développement durable, économie verte, croissance verte apparaissent aujourd'hui de façon quotidienne dans les médias, dans les discours politiques, dans les échanges des citoyens lambda, mais que recouvrent-ils exactement ?

La notion de développement durable a été largement présentée au fil des années et il n'est plus utile de revenir dessus dans le cadre de cette étude.

Néanmoins, comme le fait remarquer Olivia Montel-Dumont dans l'éditorial du dossier spécial Economie verte des Cahiers Français, « *un peu plus de vingt ans après la popularisation de la notion de « développement durable », c'est l'adjectif « vert » qui s'impose aujourd'hui et se décline à son tour à l'infini : économie verte, croissance verte, technologie et produits verts...* ».

Voici donc quelques définitions :

#### **Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres, 27-28 mai 2010**

La croissance verte peut être envisagée comme un moyen de poursuivre la croissance économique et le développement, tout en prévenant la dégradation de l'environnement, l'appauvrissement de la biodiversité et l'exploitation non viable des ressources naturelles. Elle vise à maximiser les chances de voir exploitées les sources de croissance plus propres, de façon à parvenir à un modèle environnemental plus viable. Cela supposera de tirer parti des possibilités de développer de nouveaux secteurs d'activité, technologies et emplois verts, et de gérer la transition vers une écologisation des secteurs plus traditionnels, ainsi que ses répercussions sur l'emploi et ses effets redistributifs. Il faudra pour cela adopter de nouvelles technologies, développer de nouveaux produits et faire face à de nouvelles demandes des ménages, des entreprises et des pouvoirs publics.

### MEEDDM (Conférence nationale sur les métiers de la croissance verte)

La « croissance verte » peut être approchée comme décrivant une économie qui, à long terme, utilise moins ou mieux la ressource énergétique et les matières premières non renouvelables et :

- qui émet beaucoup moins de gaz à effet de serre ;
- qui privilégie les écotecnologies ;
- qui pratique la production et la consommation responsables, pense les productions en termes de cycle de vie ;
- où les transports sont raisonnés, les villes durables, les territoires pensés et gérés globalement selon un mode de développement durable ;
- qui protège et rétablit les services écosystémiques rendus par l'eau, les sols, la biodiversité ;
- qui met les hommes et les femmes au centre de l'entreprise et du projet social ;
- qui promeut la participation de chacun à la décision et s'enrichit de la différence ;
- qui respecte les cultures, les patrimoines ;
- qui évalue les effets des décisions sur les générations futures.

Le terme de « croissance verte » résulte de la prise de conscience de la nécessité d'un changement de paradigmes né du dérèglement climatique, de la pression croissante de nos sociétés sur l'environnement comme le montre l'impact de notre empreinte écologique, de la persistance de la faim en de nombreux endroits de la planète, des risques que fait peser la recherche de la rentabilité à court terme sur nos économies...

Michèle Pappalardo, Commissaire générale au développement durable et Déléguée interministérielle au développement durable (MEEDDM), consciente des confusions sémantiques entre les notions de « croissance verte » et d' « économie verte » et de l'ambiguïté même du mot « vert », a publié un document de travail en juin 2010 pour insister sur les différences entre les deux termes et re-délimiter les premières définitions qui ont été publiées sur le sujet. Selon cette note, l'économie verte serait : « *une économie sobre en ressources naturelles et décarbonnée* », dans laquelle « *cet objectif a une dimension environnementale mais aussi une dimension plus économique : il s'agit de trouver les modes de consommation et de production qui nous permettront, d'ici à 30 ou 40 ans, de vivre à plus de 9 milliards d'hommes sur la planète dont les ressources naturelles sont limitées.* (...)»

Ce qui la distingue de la croissance verte, est que celle-ci, toujours selon les propos de Michèle Pappalardo, « *est la croissance des nouvelles technologies et des nouveaux services qui vont nous permettre d'avoir ces modes de vie et de production plus sobres et décarbonnés. On peut classer les filières concernées en 3 groupes :*

- *les filières qui permettent d'économiser l'énergie,*
- *les filières qui permettent de préserver les ressources naturelles en quantité et en qualité,*
- *les filières qui permettent de réduire les émissions de GES. »*

La distinction réside donc dans le périmètre considéré : dans le cas de l'économie verte, c'est toute l'économie qui est concernée et pour ce faire les impacts induits peuvent être favorables ou non, d'où cette différenciation avec la notion de croissance qui, elle, est limitée aux secteurs les plus étroitement impactés.

On trouve également des explications de la différenciation sémantique entre ces deux termes dans certains discours politiques comme celui d'Europe Ecologie (« L'économie verte, une chance pour l'Europe », 19 novembre 2009) : « *Trois éléments-clés différencient l'économie verte prônée par les écologistes, de la croissance verte. Tout d'abord, les tenants de la croissance verte soutiennent les mutations écologiques pour*

*autant qu'elles contribuent positivement à la croissance du PIB et permettent aux entreprises de réaliser des profits (capitalisme vert). A l'inverse, (pour) les écologistes, (...) l'impact de ces politiques sur le PIB est incertain et dans ce contexte l'augmentation du PIB n'est pas, pour les écologistes, un objectif en soi (le contraire non plus d'ailleurs...). Deuxième différence, les tenants de la croissance verte raisonnent par unité produite quand les écologistes raisonnent en valeur absolue. Les premiers prônent des voitures plus sobres, des avions plus économes, des climatiseurs plus efficaces, etc. Mais ils ne disent rien sur l'effet rebond : si chaque voyage en avion émet un tiers de CO<sup>2</sup> en moins grâce au progrès technique mais que le nombre de voyages en avion double sur la même période, les émissions totales de CO<sup>2</sup> continuent à augmenter. Les écologistes sont bien entendu favorables à ce progrès technique mais ils souhaitent l'adoption de politiques qui limitent la pression totale que l'on exerce sur l'environnement. Dernière différence essentielle, les discours sur la croissance verte ne disent rien sur les inégalités et sur la répartition des richesses puisqu'il s'agit "simplement" de changer les techniques de production. Pour les écologistes, la réduction de l'empreinte écologique totale passe nécessairement par une réduction importante des inégalités, au sein de chaque pays et entre le Nord et le Sud, car plus une société est égalitaire moins son économie doit croître (et donc polluer) pour augmenter le pouvoir d'achat des plus pauvres. »*

La sémantique qui entoure les dossiers liés à ces sujets reflète donc ce champ mouvant et source de controverse en fonction des points de vue de chacun.

Face à des sujets émergents et dont l'enjeu économique, et politique, est de taille, il est normal de retrouver des définitions mouvantes et des évolutions de langage.

Selon le rapport « Croissance verte : l'économie du futur » du CEDD : « *Les débats sémantiques sur cette notion montrent que ses contours sont perçus de manière très variable et peuvent être source de confusion. Les uns craignent qu'elle ne serve d'alibi pour masquer ou imposer, des coûts ou des contraintes excessifs. D'autres n'y voient qu'une opération de « green washing », ou au contraire redoutent les mutations industrielles et professionnelles à réaliser.* ». Il est clairement mis en évidence un « *besoin de clarification sémantique* » par les auteurs du rapport.

Dans la littérature étudiée, on retrouve de façon quasi-indifférenciée ces deux expressions, exprimant souvent une même idée.

### **Définition des emplois dits verts ou liés à l'économie verte**

Découlant de ce passage vers une économie verte, les emplois verts se multiplient et font l'objet de nombreuses définitions.

## MEEDDM

Qu'est-ce qu'un emploi de la croissance verte ?

Dans le cadre du plan de mobilisation, la notion déborde largement celle des « emplois verts », pour englober les emplois affectés dans leur développement ou leurs pratiques par l'application des dispositions du Grenelle Environnement et de la Mer, c'est-à-dire presque tous les emplois de notre économie.

Ce plan ne concerne pas seulement les métiers les plus fortement impactés par la croissance verte, mais également d'autres métiers comme les emplois administratifs dans les entreprises du domaine de l'environnement, les métiers de l'environnement dans des entreprises ne relevant pas du secteur de l'environnement, les métiers qui concourent directement ou indirectement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'essentiel des métiers concernés par la croissance verte correspond à des emplois existants pour lesquels des adaptations sont nécessaires notamment en termes de formation.

## OIT

Pour l'OIT, la notion d'emplois verts résume la transformation des économies, des entreprises, des lieux de travail et des marchés de l'emploi vers une économie durable à faibles émissions de carbone fournissant un travail décent. Les emplois verts réduisent l'impact environnemental des entreprises et des secteurs économiques à des niveaux durables à terme. Ils contribuent à réduire le besoin en énergie et en matières premières, à éviter les émissions de gaz à effet de serre, à réduire au minimum les déchets et la pollution ainsi qu'à rétablir les services de l'écosystème tels que l'eau potable, la protection contre les inondations ou la biodiversité. Les emplois verts peuvent être créés dans tous les secteurs et toutes les entreprises. Il existe des emplois directs dans des secteurs produisant des biens et des services verts, des emplois indirects dans leur chaîne d'approvisionnement et des emplois induits lorsque les économies d'énergie et de matières premières sont destinées à des biens et des services nécessitant le recours à plus de main-d'œuvre. Les emplois verts peuvent être créés dans les zones urbaines tout comme dans les zones rurales et couvrir tout l'éventail des professions allant des professions manuelles aux professions hautement qualifiées.

Des définitions complémentaires (PNUE, site Internet [ecometiers.com](http://ecometiers.com), etc.) sont disponibles en annexe 5.

On voit clairement les points communs de toutes ces définitions. Un emploi de l'économie verte correspond donc à :

- Des fonctions classiques ou nouvelles occupées dans le but précis de préservation de l'environnement ou dans une structure relevant de cet objectif (ou de celui de réduction des GES),
- que l'on retrouve dans de nombreux secteurs d'activités (agriculture, énergie, industrie...),
- qui correspondent à un large éventail de profils professionnels et de compétences,
- qui peuvent donc être issus de la destruction de certains métiers, de la création de certains autres ou encore de la mutation de métiers existants.

En parallèle de ces caractéristiques, on évoque également, souvent, l'aspect non-délocalisable de ces emplois, ce qui est un avantage non-négligeable à l'heure de renforcer un marché du travail national en berne.

On remarque également que, malgré ces nombreuses définitions, il subsiste un certain flou dans la notion d'emplois verts. En effet, tout d'abord, il s'agit d'un champ mouvant puisque de nouveaux métiers ou compétences sont en cours d'apparition et ne peuvent donc pas encore être comptabilisés à l'immédiat. Comme le souligne le site [ecometiers.com](http://ecometiers.com), « l'environnement est un champ très jeune, composé de métiers classiques

*mais aussi d'emplois émergents. Une partie des métiers de l'environnement de demain n'existent pas encore... »*

Par ailleurs, il est difficile de réaliser des études précises sur ces corps de métier, tant ils sont variés et tant les référentiels eux-mêmes ne sont pas uniformes ou exhaustifs. Si l'on prend l'exemple des nomenclatures NAF de l'INSEE et des code ROME du Pôle Emploi (bases de toute analyse emploi en France), on constate qu'il n'est pas aisé de croiser les données car l'un se base sur les activités (ex : 8 activités (« sous-classes ») correspondent à la section « Production et distribution d'eau, gestion des déchets et dépollution »), tandis que l'autre prend en compte les métiers (ex : 39 fiches métiers correspondent au critère « Métiers de l'environnement et du développement durable »). L'analyse quantitative est donc difficile car, si les définitions sont relativement claires (la finalité de l'activité ou de la fonction est de réduire l'impact sur l'environnement), il n'est pas simple de comprendre ce que les statistiques officielles sur les emplois verts englobent.

*« Si les statistiques relatives à l'emploi environnemental publiées par l'Orme sont connues d'un certain nombre de personnes rencontrées par la mission<sup>1</sup>, peu d'entre elles cernent pour autant le champ de l'environnement ainsi couvert. »*

Les auteurs du rapport issu de cette mission soulignent d'ailleurs de façon très lisible les subtilités qui existent entre les différentes possibilités « comptables » :

---

<sup>1</sup> Mission ayant pour but de réaliser le rapport « L'emploi dans le domaine de l'environnement et les dispositifs d'aide à l'emploi. », au sein des Inspection Générale des Affaires Sociales et Inspection Générale de l'Environnement, en juin 2006

TABLE 1 - Distinction entre les emplois « environnementaux » par « activités », « professions » et « métiers », IGE – IGAS, « L'emploi dans le domaine de l'environnement et les dispositifs d'aide à l'emploi », juin 2006

| Approches             | ACTIVITES   | PROFESSIONS  | METIERS  |
|-----------------------|---|--|--|
| Définitions           | Postes de travail occupés <b>dans des structures</b> ayant pour activité principale l'environnement   | Postes de travail occupés <b>par des personnes</b> ayant comme activité principale l'environnement   | Spécialités professionnelles relatives à l'environnement acquises <b>par des personnes</b> suite à une formation, à une acquisition de connaissances ou de savoir-faire                                  |
| Classements           | Nomenclature NAF de l'INSEE   | Code ROME de l'ANPE (Pôle Emploi)<br>Classes de l'APEC   | Multiples références   |
| Estimations 2000      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 325 000 emplois directs (dépense)</li> <li>- 100 000 salariés (entreprises NAF)</li> <li>- 117 000 salariés (établissements DADS)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 88 000 salariés* (enquête emploi INSEE)</li> <li>- entre 30 000 et 60 000 cadres (APEC)</li> <li>- 181 600 agents de la fonction territoriale (2005)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 29 000 sorties de formation en 2002 dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 16 000 étudiants Bac +5</li> <li>- 13 000 CAP et BTS</li> </ul> </li> </ul> |
| Intérêt de l'approche | Evaluation de l'impact des politiques publiques de l'environnement sur l'emploi en général – enquêtes de conjoncture  | Connaissance des besoins de recrutement des employeurs, privés et publics (demandes d'emploi)  | Connaissance des qualifications professionnelles de l'offre d'emploi   |

\* seul un quart de ces emplois sont des emplois d'activités environnementales, le reste étant des emplois rattachés à d'autres activités économiques, notamment aux administrations.

Par ailleurs, la notion d'emplois verts ou d'emplois de l'économie verte ne crée pas de consensus. Par exemple, le C3D a publié une note dans laquelle il dénonce une définition floue, qui met de côté les « *entreprises dont l'activité n'est pas en prise directe sur l'environnement* » et qui ne prend pas en compte tous les aspects du développement durable, dont par exemple la RSE.

Il est vrai que le terme « vert » met en opposition les métiers liés à l'économie verte contre ceux qui ne le sont pas, au risque de dénigrer ces derniers. C'est d'ailleurs pour cette raison que certaines organisations syndicales misent plutôt sur la notion « d'économie décarbonnée », qu'ils jugent moins ségrégatrice (Jean-Pierre Bompard, délégué CFDT à l'énergie, l'environnement et au développement durable). Au sein du MEEDDM, le langage évolue vers la notion d'« emplois et métiers *dans* l'économie verte ».

(Par soucis de simplicité de langage, cette étude utilise le terme « emplois verts » mais prend compte de ces différents aspects de controverse).

En dépit de ces imprécisions sémantiques, nul doute ne subsiste sur l'émergence des emplois verts. D'ailleurs, pour répondre aux demandes croissantes des recruteurs sur ce secteur, le cabinet de recrutement Michael Page a diffusé en 2010 sa première étude sur les profils et les rémunérations de 17 postes définis comme « métiers de l'emploi vert ».

Quelle différence entre les éco-activités et l'emploi vert ?

Cette notion revient également régulièrement dans les études, particulièrement au sein du MEEDDM.

**MEEDDM, définition des éco-activités**

Les éco-activités sont les activités qui produisent des biens et services destinés à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les dommages environnementaux liés à l'eau, l'air, et le sol et les problèmes relatifs aux déchets, aux bruits et aux écosystèmes.

Le rapport « Les éco-activités et l'emploi environnemental. Périmètre de référence – Résultats 2004-2007 » du CGDD, nous donne de plus amples explications sur la notion d'éco-activités : « *Le manuel d'Eurostat utilise le terme de « environmental sector » traduit ici par « domaine environnemental » pour ne pas confondre avec la notion française de secteur ; le domaine environnemental renvoie à un ensemble d'éco-produits ou d'éco-activités. Par convention, on utilisera le terme d'éco-activités pour décrire l'ensemble du domaine environnemental. Les éco-activités comprennent la production de biens ou de services concourant à la protection de l'environnement et à la gestion des ressources naturelles.* »

Les éco-activités sont d'abord définies par une finalité, ce qui explique leur très large périmètre.

L'emploi environnemental, tel que nous nous y intéressons n'est en fait qu'un agrégat, une valeur comptable de ces activités, tout comme le sont le chiffre d'affaires, les exportations ou encore les importations.

**Présentation du plan de mobilisation nationale pour les métiers de l'économie verte**

Face à l'émergence de ces nouveaux métiers, à la mutation des emplois existants et surtout face aux craintes des Français de perdre leur emploi, Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat, a demandé à Valérie Létard, secrétaire d'Etat auprès de lui, de préparer un plan de mobilisation des filières et des territoires pour développer les métiers de la croissance verte, lui-même inscrit dans le cadre du Pacte de solidarité écologique.

En effet, les nombreuses études quantitatives qui ont été produites sur les emplois verts (cf. plus loin) ont toutes annoncé une importante création d'emplois mais qui se réalisera au détriment de certains autres. Il s'agit donc de prendre en compte les mutations induites par l'économie verte y compris négatives (comme par exemple dans le secteur automobile) et d'y préparer la population active française, notamment à travers la formation.

Ce plan de mobilisation s'inscrit dans la dynamique du Grenelle de l'environnement. Il est organisé sur les mêmes principes de la gouvernance à cinq (partenaires sociaux, entreprises, élus, ONG, représentants de l'Etat) qui a fait la particularité du Grenelle.

Son élaboration s'est prioritairement concentrée sur les 11 filières les plus concernées par les créations ou les transformations d'emplois (notamment l'industrie et les secteurs fortement utilisateurs d'énergie et/ou créateurs de gaz à effet de serre) : transports, automobile, énergies renouvelables, eau-assainissement-déchets-air, métiers

du bâtiment, agriculture et forêts, systèmes éco-électriques, raffinage-carburants-chimie verte, tourisme, métiers de la mer, biodiversité-services écologiques.

Le premier volet du plan a été rendu public le 28 janvier 2010 et présentait une trentaine d'actions prioritaires, toutes développées autour des objectifs suivants (mis en lumière à partir des préconisations des 11 comités) :

- identifier et anticiper les changements que la transition « verte » va opérer dans les métiers (qualitatif) et les emplois (quantitatif) au niveau global, territorial et des différentes filières
- connaître les besoins de recrutement en quantité et en qualité
- faire connaître les métiers en croissance et les promouvoir
- intégrer les changements impliqués par l'économie verte dans tous les programmes de formation
- adapter les parcours, dispositifs et outils de formation
- organiser les formations des enseignants et des formateurs
- faire de l'économie verte un levier pour l'accès à l'emploi des publics en difficulté
- accompagner les entreprises

L'Etat et les territoires mènent donc une réflexion et une action de fond sur la mutation de l'économie, en particulier sur le marché du travail.

Une préoccupation que l'on retrouve à l'international, notamment avec le Programme mondial de l'OIT « Faire des "emplois verts" une réalité ».

## **I-2. Etat des lieux du marché du travail environnemental**

Il convient maintenant de s'intéresser à la quantification de l'emploi vert afin de comprendre son poids et l'enjeu qu'il représente au sein de l'économie.

### **Emplois**

Selon l'article « les emplois verts sont-ils mûrs ? » paru dans le numéro d'été 2009 de Valeurs Vertes, 21 millions d'Européens travaillent dans le secteur de l'environnement, soit 10% de la population active de l'UE.

En France, selon les analyses du SOeS (MEEDDM), elles-mêmes fondées sur les chiffres fournis par EuroStat, l'emploi environnemental dans les éco-activités représentait environ 400 000<sup>1</sup> emplois, en 2007. Parmi ces

---

<sup>1</sup> Le SOeS explique que le niveau de l'emploi environnemental est mesuré en équivalent temps plein et repose sur la combinaison de diverses sources d'informations utilisées pour évaluer les dépenses environnementales et la production des éco-activités (proportions des chiffres d'affaires des entreprises et des budgets des collectivités dédiés à l'environnement) avec des données de productivité du travail provenant des enquêtes annuelles d'entreprises (Insee).

emplois, 282 000 étaient attribuables aux éco-activités marchandes des entreprises. Tandis que les services internes de protection de l'environnement des entreprises généraient 29 000 emplois et les éco-activités des administrations publiques (services publics ou non marchands) représentaient 89 000 emplois.

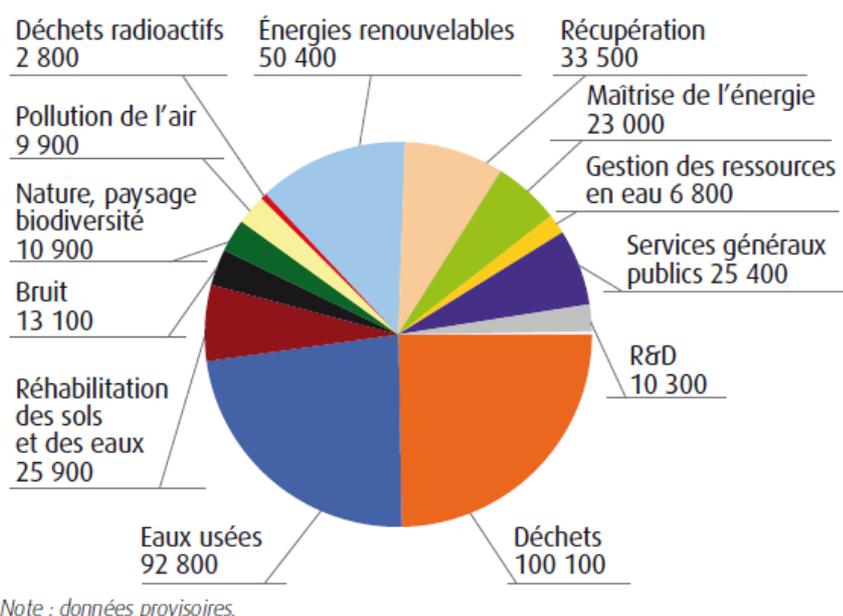
Ces chiffres sont passés en 2008 à 405 000 emplois en France, toujours selon le SOeS, soit une hausse de 2.9% par rapport à 1997 (sur la même période la progression de l'ensemble de l'emploi était de 0.6%). Ce dynamisme est constant depuis quelques années (rythme annuel moyen de 3,0 % entre 2004 et 2008) et est principalement dû à l'essor des énergies renouvelables.

TABLE 2 – Les emplois environnement par domaine (en nombre d'emplois), SOeS, « L'économie de l'environnement », édition 2010

| Domaine  | 2004           | 2005           | 2006           | 2007           | 2008p          | Taux de variation annuel moyen (en %) |            |             |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|---------------------------------------|------------|-------------|
|  |                |                |                |                |                | 2008/2004                             | 2007/2006  | 2008/2007   |
| <b>Protection de l'environnement</b>           | 239 900        | 246 100        | 256 100        | 256 100        | 255 500        | 1,6                                   | 0,0        | -0,2        |
| Pollution de l'air                             | 9 800          | 9 500          | 9 700          | 10 300         | 9 900          | 0,3                                   | 6,2        | -3,9        |
| Eaux usées                                     | 92 500         | 92 300         | 93 000         | 93 900         | 92 800         | 0,1                                   | 1,0        | -1,2        |
| Déchets  | 87 900         | 90 500         | 99 600         | 97 300         | 100 100        | 3,3                                   | -2,3       | 2,9         |
| Déchets radioactifs                            | 2 600          | 2 500          | 2 600          | 2 900          | 2 800          | 1,9                                   | 11,5       | -3,4        |
| Réhabilitation des sols et eaux                | 23 800         | 26 200         | 27 600         | 27 400         | 25 900         | 2,1                                   | -0,7       | -5,5        |
| Bruit  | 12 400         | 13 600         | 12 200         | 13 200         | 13 100         | 1,4                                   | 8,2        | -0,8        |
| Nature, paysage, biodiversité                  | 10 900         | 11 500         | 11 400         | 11 100         | 10 900         | 0,0                                   | -2,6       | -1,8        |
| <b>Gestion des ressources</b>                  | <b>81 400</b>  | <b>86 800</b>  | <b>94 900</b>  | <b>101 500</b> | <b>113 700</b> | <b>8,7</b>                            | <b>7,0</b> | <b>12,0</b> |
| Gestion durable de l'eau                       | 5 400          | 6 200          | 6 100          | 7 100          | 6 800          | 5,9                                   | 16,4       | -4,2        |
| Récupération                                   | 29 100         | 29 700         | 31 000         | 32 700         | 33 500         | 3,6                                   | 5,5        | 2,4         |
| Maîtrise de l'énergie                          | 20 700         | 20 900         | 22 100         | 22 500         | 23 000         | 2,7                                   | 1,8        | 2,2         |
| Énergies renouvelables                         | 26 200         | 30 000         | 35 700         | 39 200         | 50 400         | 17,8                                  | 9,8        | 28,6        |
| <b>Activités transversales (non réparties)</b> | <b>38 800</b>  | <b>37 900</b>  | <b>35 500</b>  | <b>35 900</b>  | <b>35 700</b>  | <b>-2,1</b>                           | <b>1,1</b> | <b>-0,6</b> |
| Services généraux publics                      | 25 600         | 25 200         | 23 800         | 25 700         | 25 400         | -0,2                                  | 8,0        | -1,2        |
| Recherche et développement                     | 13 200         | 12 700         | 11 700         | 10 200         | 10 300         | -6,0                                  | -12,8      | 1,0         |
| <b>Total</b>                                   | <b>360 100</b> | <b>370 800</b> | <b>386 500</b> | <b>393 500</b> | <b>404 900</b> | <b>3,0</b>                            | <b>1,8</b> | <b>2,9</b>  |

Note : p = données provisoires.

FIGURE 1 – Les emplois environnementaux par domaine en 2008, SOeS, « L'économie de l'environnement », édition 2010



On constate que les emplois verts se retrouvent principalement dans les secteurs Déchets – Récupération (33% des emplois environnementaux en 2008), Eaux usées (23%) et Énergies renouvelables (12%). Ce sont également les secteurs qui ont fait preuve des meilleures évolutions ces dernières années. Les secteurs « nature » (biodiversité, paysage, etc.), eux, sont, et restent, en proportion, assez marginaux (moins de 3% en 2008).

Au plus fort de la crise économique, à l'image de l'ensemble du marché du travail, le potentiel des emplois verts a été ébranlé mais ceux-ci ont globalement mieux résisté à l'effet réducteur. « En août 2009, les postes proposés sur l'énergie et l'eau avaient baissé de 22% par rapport à l'année précédente, à comparer aux -30% des offres globales », explique Pierre Lamblin, directeur des études et recherche de l'Apec, dans le dossier Emploi d'Environnement Magazine (décembre 2009- janvier 2010).

En janvier 2010, 16 000 offres d'emplois verts, directement ou indirectement liés au Grenelle Environnement, étaient immédiatement disponibles, selon Valérie Létard et Pôle Emploi. Les cinq métiers les plus demandés étaient plombier-chauffagiste, maçon, électricien, couvreur et conducteur en BTP.

Dans la même dynamique, selon Usine Nouvelle (« Où sont les emplois verts ? », 28/01/2010), Pôle Emploi aurait identifié 14 000 emplois verts ou « verdis » qui ne trouvent pas preneurs. En cause, selon l'article, le manque de professionnels formés.

En terme prospectifs, voici ci-dessous un résumé des études qui ont été réalisées sur l'évolution à venir des emplois verts, dans le monde ou par région du monde (dont la France).

TABLE 3 – Les principales études sur les perspectives d'évolution des emplois verts, *CGDD Délégation au développement durable*, « *L'économie verte en perspectives* », septembre-octobre 2009

| SOURCE  | NB D'EMPLOIS<br>(en milliers)   | RÉGION                                 | PÉRIODE  | AUTRES PRÉCISIONS  |
|---|---|--|--|--|
| <b>UNEP, 2008.</b><br>Green Jobs: Towards Decent Work in a Sustainable, Low-Carbon World                                    | <b>Existants : 470</b><br><b>Existants : 624 +</b><br><b>Existants : 1 174</b><br><b>Existants : 64 +</b> | Monde<br>Monde<br>Monde<br>Monde       | <b>2006</b><br><b>2006</b><br><b>2006</b><br><b>2006</b> | Dans les filières éolienne et solaire photovoltaïque<br>Dans la filière solaire thermique<br>Dans la filière biomasse<br>Dans les filières hydroélectrique et géothermique |
| <b>University of California 2008.</b><br>Energy efficiency, policies Efficiency, Innovation, and Job Creation in California | <b>Créés : 1500</b><br><b>À créer : 403</b>   | Californie<br>Californie               | <b>1977-2007</b><br><b>2008-2020</b>                     | Dans le secteur énergétique<br>Potentiel d'innovation dans les domaines d'activité liés à l'efficacité énergétique et au climat  |
| <b>US Metro Economics, 2008.</b><br>Green Jobs in the US Economy  | <b>Existants : 750</b><br><b>À créer : 2500</b><br><b>À créer : 4200</b>                                  | États-Unis<br>États-Unis<br>États-Unis | <b>2006</b><br><b>2008-2018</b><br><b>2008-2038</b>      | Dans l'hypothèse d'une hausse de la part des énergies renouvelables et suite à des mesures prises dans le domaine de l'efficacité énergétique                              |
| <b>Political Economy Research, 2008.</b> A Program to Create Good Jobs & Start Building a Low-Carbon Economy                | <b>À créer : 2000</b>   | États-Unis                             | <b>2008</b>  | Dans l'hypothèse d'une relance verte de 100 Md \$  |
| <b>Barack Obama, 2008.</b><br>Energy and Economic Policies  | <b>À créer : 5000</b>   | États-Unis                             | <b>2008-2018</b>   | Dans l'hypothèse d'une relance verte de 150 Md \$  |
| <b>Gordon Brown, 2008.</b><br>UK Renewable Program  | <b>À créer : 160</b><br><b>À créer : 25000</b>  | Royaume-Uni<br>Monde                   | <b>2008-2020</b><br><b>2050</b>                          | Dans l'hypothèse d'une relance verte de 100 Md \$<br>-   |
| <b>BCG, 2008.</b> Les éco-industries en France. Plan Ecotech 2012<br>Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi | <b>Existants : 400</b><br><b>À créer : 280</b>  | France<br>France                       | <b>2008</b><br><b>2008-2020</b>                          | En liaison avec le Grenelle Environnement, emplois potentiels dans le domaine des éco-industries au sens large (nouvelles énergies et efficacité énergétique incluses)     |

A ces études, il faut ajouter le rapport du WWF « Low Carbon Jobs for Europe. Current Opportunities and Futures Prospects » (2009) qui estime la création nette d'emplois autour de 635 000 en 2020 si des politiques « volontaristes » dans le secteur des énergies renouvelables sont mises en place en Europe, notamment l'engagement à réduire de 30 % les émissions nationales de CO<sub>2</sub> d'ici 2020 (par rapport à 1990) et à utiliser 20% d'énergie renouvelable dans la consommation totale d'énergie. Les destructions d'emplois seraient concentrées dans l'automobile (107 000) et le secteur des énergies fossiles (138 000).

En dépit des débats infinis que créent ces différents chiffres (notamment celui très controversé des 600 000 emplois du BCG), que l'on retrouve de façon très fréquente dans le discours politique et dans les médias (Usine Nouvelle, Le Monde, Valeurs Vertes, Les échos, Energie Plus, Environnement Magazine, etc.), on ressent bien tout l'enjeu d'une transition économique réussie et tout le potentiel d'emplois que cela représente.

## Formation

Face au poids croissant des emplois verts dans l'économie, l'offre de formation, principalement initiale, a connu d'importantes évolutions en quelques années.

Selon le journal Libération, les cours dispensés dans les domaines de l'environnement, de l'écologie et du développement durable foisonnent: le SOeS a recensé environ 1 800 formations, dont près de 600 en enseignement supérieur. Des formations qui ne manquent pas de candidats comme nous l'avons vu précédemment. Même les écoles de commerce s'y sont mises afin de former les futurs managers aux problématiques environnementales.

D'après l'analyse du SOeS, les élèves et étudiants des formations environnementales suivaient, en 2007, le plus souvent une formation sous statut scolaire, l'apprentissage représentant 1/5ème des effectifs. Les trois-quarts étaient de sexe masculin.

*« Les formations agricoles des domaines de l'aménagement et de la nature font partie des formations environnementales les plus attractives. (...) Le domaine "pollution, nuisances et risques" rassemble une part faible de l'effectif "environnement" et est essentiellement composé de spécialités liées à l'assainissement. »*

Du côté de l'AFPA, sur 180 000 stagiaires en formation chaque année, 40 000 se préparent aux métiers "verts", qu'il s'agisse de génie climatique, thermique et sanitaire, d'installation et d'équipement électrique (photovoltaïque), des métiers du gros œuvre et de l'aménagement/ finition, du traitement des eaux et des déchets, du retraitement des fluides frigorigènes ou encore de la déconstruction.

Néanmoins, malgré l'explosion des filières de formation vertes et l'engouement des étudiants, plusieurs écueils subsistent et sont largement repris par les médias ou les analystes du secteur. En effet, l'accent est avant tout mis sur la nécessité d'adapter l'offre de formation aux vrais besoins des professionnels.

*« Il existe un décalage entre les formations et la demande du marché », explique Sébastien Hampartzoumian, directeur général de Page Personnel au journal Les Echos. De même, selon Sébastien Trollé, directeur commercial du site emploi-environnement « Beaucoup de jeunes se forment à un domaine qui les fait rêver, mais qui n'a pas de réalité économique ».*

*« Dans l'enseignement supérieur, le nombre de diplômés est quatre à cinq fois plus important que les offres d'emplois », confiait Brigitte Briel, coordinatrice du réseau TEE Rhône-Alpes au journal Libération, « beaucoup d'organismes de formation surfent sur la vague verte sans forcément évaluer les besoins des entreprises ».*

Un phénomène déjà soulevé en 2000, par l'IFEN, dans sa publication « l'emploi dans l'environnement : un marché en croissance, des décalages entre l'offre et la demande » et repris en 2006 par l'étude de l'IGE-IGAS qui démontrait la nécessité de faire mieux correspondre l'offre de formation avec les attentes des employeurs.

Rapport « L'emploi dans le domaine de l'environnement et les dispositifs d'aide à l'emploi. », IGE- IGAS, juin 2006 :

« *Il n'est pas souhaitable pour les étudiants qui s'engagent ainsi dans des impasses, ni pour les crédits publics mobilisés par ces multiples formations aux débouchés professionnels aléatoires, de maintenir ce statu quo* ».

Le constat que font certains conseillers d'orientation vient renforcer ce point car selon eux les jeunes recherchent avant tout un engagement, une mise en application de leur sensibilité environnementale, plutôt que de mener une véritable recherche sur les débouchés. Si l'offre de formation est en plus confuse ou non totalement adaptée aux besoins de recruteur, l'écueil est doublement présent.

A titre d'exemple, beaucoup accusent les formations en « développement durable », qui connaissent pourtant un franc succès auprès des jeunes et un important développement, d'être trop générales et de ne pas préparer aux réalités du terrain (analyse d'enquêtes sur l'emploi lié à l'environnement et du développement durable, par Réseau TEE, mai 2010).

C'est d'ailleurs en vue d'adapter l'offre de formation aux nouvelles réalités du marché du travail, que le Conseil d'Orientation pour l'Emploi, dans un rapport publié le 25 janvier 2010, appelle de ses vœux un "plan Marshall" de la formation aux compétences vertes. Chaque année, par exemple, le COE estime que 290 000 personnes devront être formées dans le secteur du bâtiment pour leur permettre de s'adapter aux changements induits par la nouvelle manière de construire afin de respecter les objectifs d'efficacité énergétique prévus dans le cadre du Grenelle. Le C3D appelle également à de « *puissants efforts de formation* », tant en matière de formation initiale que de formation professionnelle.

Mais, pour y parvenir, il faut faire face à des difficultés de taille : formation des formateurs, formation continue pour les salariés en poste, anticipation des besoins de formation via des travaux prospectifs sur les branches professionnelles, etc.

## ***II- Jeunes, emplois verts et formation***

---

Il s'agit maintenant d'analyser l'attitude des jeunes face à ces emplois verts. Pour ce faire, nous allons nous intéresser dans un premier temps à l'idée communément admise selon laquelle les jeunes s'intéressent spontanément aux questions environnementales et sociales, et les prennent notamment en compte dans leurs choix de carrière. Pour vérifier ce point, nous allons voir tout d'abord que cet engouement est d'ordre général et qu'il y a bien une montée en puissance des préoccupations inhérentes au développement durable dans la société au sens large. Ensuite, nous nous intéresserons à l'intérêt particulier de la jeune population pour ces questions.

### **II- 1. Engouement présumé des jeunes pour une carrière dans le développement durable**

#### **Engouement de la population globale pour le développement durable. Prise de conscience croissante des enjeux du développement durable**

Les chiffres qui suivent reflètent à la fois une situation économique, sociale et environnementale inquiétante et l'émergence des questions de durabilité au sein de la population française. Ils ne sont pas sans corrélation, la société est en effet en pleine mutation, en pleine prise de conscience des enjeux du développement durable.

Sur le plan environnemental :

En trente ans, un tiers des richesses naturelles de la planète a été consommé par l'homme : 50% des forêts de la planète ont été rasées, 70% des espèces marines sont menacées par la surpêche, une espèce de poisson d'eau douce sur cinq est en voie de disparition. ...<sup>1</sup>

(Rapport Planète Vivante, WWF, 2008)

Tandis que sur le plan social :

Les 40 % les plus pauvres de la population mondiale, à savoir les 2,5 milliards de gens qui ont moins de 2 dollars par jour pour vivre, disposent de 5 % du revenu mondial alors que les 10 % les plus riches disposent de 54 % du revenu mondial.

(Rapport mondial sur le développement humain, 2006, PNUD)

Face à cela :

44 % des Français disent tenir compte des engagements de « citoyenneté » des entreprises lorsqu'ils achètent des produits.

(Patricia Croutte, Franck Delpal et Georges Hatchuel, « Représentations et pratiques de la consommation engagée : évolution 2002-2006 », Cahier de recherche du CREDOC, n°231, décembre 2006)<sup>1</sup>

Environ 70% des ménages français, en 2007, disaient trier leurs piles usagées (contre 30% en 1998) et les vieux papiers, et près de 80% le verre.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Chiffres issus de l'ouvrage « un métier pour la planète... et surtout pour moi ! » Elisabeth Laville, Marie Balmain

(Enquête INSEE de janvier 2005 sur les « pratiques environnementales des ménages » en partenariat avec le MEEDDM)

70% des 250 premières entreprises françaises cotées en bourse déclarent, en 2004, avoir entamé une démarche en faveur du développement durable.

(Enquête réalisée par Mazaars pour le compte du Figaro Economie, mars 2004)

44% des Français ont consommé bio au moins une fois par mois en 2008. Ils sont 22% à avoir déclaré qu'ils augmenteront leur consommation dans les six prochains mois. La consommation de produits bio augmente de 10% chaque année depuis dix ans en France.

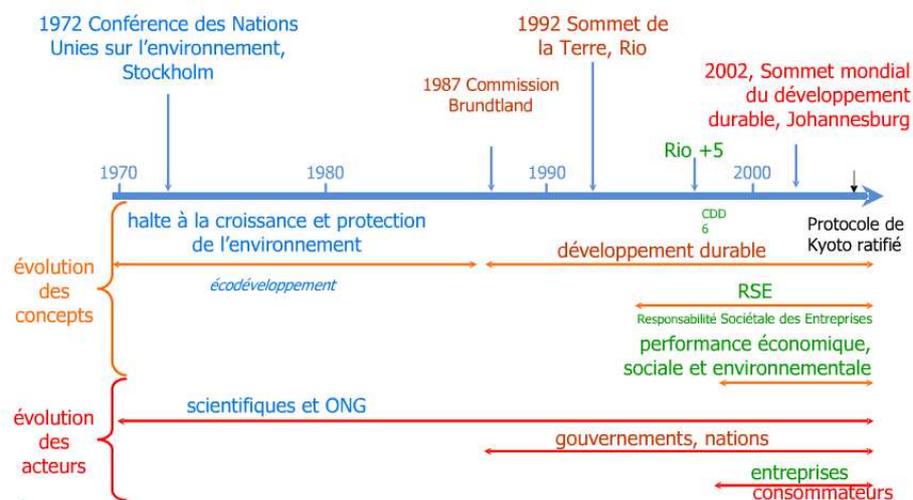
(Baromètre annuel de l'Agence Bio, réalisé en octobre 2008)

Enfin, « L'année 2009 montre (...) une remontée très nette des motivations liées au développement durable : que ce soit les garanties écologiques associées au produit (+9 points), les produits fabriqués par des entreprises soucieuses du droit des salariés (+10 points) ou les produits fabriqués dans la région (+10 points), ces trois critères passent devant la confiance dans la marque, qui perd 8 points en deux ans. »

(«Le consommateur va-t-il changer durablement de comportement avec la crise ?», Pascale Hébel, Nicolas Siounandan, Franck Lehuède, Département «Consommation», CREDOC, Cahier de recherche n°268, décembre 2009)

Dès les années 70, les différents chocs pétroliers, les mouvements anti-nucléaires, les catastrophes écologiques font apparaître les premiers signes de remise en question. C'est d'ailleurs en 1972 que la 1ère conférence mondiale sur l'environnement se déroule à Stockholm. Depuis, la défense de l'environnement et d'une économie plus juste va passer au fil des années d'être la panacée d'un groupe de marginaux, à intégrer tous les échelons de la société : législateurs, entreprises, consommateurs, etc. La vulnérabilité de l'écosystème et son incapacité à digérer les excès du développement économique et de l'activité humaine sont désormais des réalités ancrées dans toutes les mentalités.

FIGURE 2 – Evolution du concept de développement durable dans le temps, *Karen Delchet, 2003*



Le graphique ci-dessus nous décrit l'évolution historique du concept de développement durable. Il illustre notamment comment, au fil des années, le concept a été assimilé successivement par les différents acteurs.

Côté entreprises, les pratiques se sont modifiées au fur et à mesure des avancées réglementaires et des pressions exercées par les consommateurs.

Les différentes lois (d'initiative française ou européenne) sur le principe pollueur-payeur, sur les déchets, sur le reporting environnemental, sur la réglementation REACH, sur les quotas carbone et d'autres encore ont marqué l'impulsion d'un mode de production plus raisonné et moins impactant sur le plan environnemental. En France, les Grenelle de l'environnement (I et II) marquent l'engagement du gouvernement pour faire du pays l'économie « la plus efficiente en équivalent carbone » de la Communauté Européenne d'ici à 2020 et impliquent de nombreuses répercussions en terme de contraintes sur les acteurs économiques français (bâtiments, transports, énergie, déchets, etc.).

Au niveau de la société civile, de nombreuses campagnes de sensibilisation ont été menées par des personnalités reconnues (Al Gore, Nicolas Hulot, Yann Arthus-Bertrand...) de façon fortement relayées par les médias. La menace environnementale s'est faite plus concrète et plus forte, allant jusqu'à modifier les actes du quotidien, comme le travail ou la consommation en leur donnant un sens citoyen qu'ils n'avaient pas auparavant.

En 2005, une étude de l'INSEE (reprise dans « le 4 pages » de l'IFEN, n°109) démontrait que les pratiques environnementales s'installaient dans la vie quotidienne des français, que ce soit par le tri des déchets, l'attention portée aux consommations électriques, ou encore l'achat de produits bio.

Sur le marché du travail, le besoin d'engagement est également devenu palpable.

A titre d'illustration, l'économie sociale se développe fortement, au point que, en 2009, elle réunissait 193 000 établissements pour 2.3 millions de salariés (Les Echos, 6 juillet 2010).

De nombreuses études montrent également que, quel que soit le secteur d'activités, les employés ont besoin d'apporter du sens à leurs missions.

Une enquête menée par Fleishman Hillard et Ipsos en Europe sur "*les attitudes des européens face à l'engagement citoyen des entreprises*" montre que les salariés accordent plus volontiers leur confiance et surtout leur fidélité aux entreprises qui affichent une conscience sociale. 87% des salariés déclarent qu'ils seraient plus fidèles à leur entreprise si elle était engagée dans des actions au service de la collectivité.

Autre aspect de cette recherche de sens et de cette responsabilisation croissante, il a été mis en avant que 56% des salariés se disent prêts à démissionner si leur entreprise est à l'origine d'une pollution grave ou use de pratiques discriminatoires, et que 70% des salariés déjà en poste, déclarent qu'ils intégreraient des critères éthiques s'ils devaient chercher un nouvel emploi. (Baromètre Novethic-ipsos, 2002)

Enfin, un sondage "AFPA – Opinionway" réalisé auprès de plus de 4 000 personnes en octobre 2008 démontre une nouvelle fois le lien croissant entre développement durable et carrières professionnelles : plus de la moitié

des Français (52 %) seraient intéressés par une formation liée aux métiers du développement durable, des économies d'énergie et de l'environnement, dans le cadre d'une nouvelle étape ou d'une réorientation de leur parcours professionnel.

Il apparaît donc évident que le développement durable, notamment dans ses connotations environnementales et éthiques, s'est ancré, au fil de années, dans les préoccupations de la population globale. Tous les acteurs de la société (entreprises, citoyens, gouvernement) sont affectés, mais également tous les actes du quotidien : de l'achat jusqu'aux choix et pratiques professionnels.

### **Engouement des jeunes pour les questions sociales et environnementales**

Dans le cas des jeunes, les études démontrent également leur intérêt et leurs préoccupations croissantes en matière de questions environnementales et sociales.

Par exemple, déjà en 2001, 40% des jeunes affirmaient prendre en considération les aspects environnementaux ou sociaux dans leurs achats.

(Etude PNUÉ, « is the future yours ? », menée auprès des 18-25 ans dans 24 pays, 2001)

En 2003, 90,7 % des jeunes se disaient concernés par l'environnement (Etude SIMM 2003 – Carat expert). 40% des 11-20 ans se disaient prêts à donner ou partager (Source *Baromètre jeunes* de Médiamétrie – décembre 2003).

Interrogés dans le cadre de la présente étude, 51 jeunes (sur 54) se disent familiers avec les notions de développement durable, de croissance verte, de métiers verts et d'environnement, et, dans les mêmes proportions (49/54), ils se disent sensibles aux questions environnementales. Il est peu évident que, quelques années auparavant, ces chiffres eussent été les mêmes.

Preuve également d'une mobilisation croissante des jeunes populations autour des questions de développement durable, au mois de juillet 2010, eut lieu, en Gironde, le rassemblement « Cité Cap 2010 », un grand camp éco-citoyen consacré au développement durable, à l'initiative des Scouts et Guides de France, qui a réuni près de 9000 scouts entre 15 et 18 ans dans l'objectif de promouvoir l'éducation à l'environnement et au développement durable. En guise de cérémonie de clôture, Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, s'est vu remettre le projet « parole citoyenne », lettre ouverte

rédigée à partir des contributions de 8 000 jeunes autour de deux questions : « Quel monde je veux pour demain ? A quoi suis-je prêt à m'engager pour le construire ? »

Si le développement durable est entré peu à peu dans les consciences et dans les pratiques quotidiennes des populations les plus jeunes, il reste à étudier s'il en est de même pour leurs choix professionnels.

Une étude menée par Novethic et Ipsos en Novembre 2001 auprès d'étudiants de niveau maîtrise ou 3<sup>ème</sup> cycle tendait à démontrer que c'était le cas : 70% des étudiants déclaraient qu'ils allaient intégrer des critères éthiques dans leur recherche d'emploi à venir.

Dans la même veine, le dossier spécial Jeunes Diplômés du Monde du 19 mars 2008 reprend les résultats du sondage mené par l'organisation Companieros « Dialogues Equation 2008 » et ceux-ci sont révélateurs. Parmi ces jeunes diplômés, 86% disent connaître la définition du développement durable proposée en 1987 par le Rapport Brundtland lors de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement des Nations Unies, et 57% affirment avoir suivi, en octobre 2007, « l'actualité autour du Grenelle de l'environnement ». Concernant l'univers professionnel, les intentions sont plus mitigées, mais une majorité pense que le développement durable aura un impact sur « leur façon de travailler ». En tout cas, 79% des étudiants veulent être demain des « acteurs du développement durable » au travers leur vie professionnelle.

Ces résultats corroborent également l'idée selon laquelle, pour les jeunes, la recherche d'un travail s'accompagne d'une recherche de sens, puisque « l'entreprise est un vecteur d'épanouissement personnel important » ("Les jeunes salariés et la solidarité", Département Évaluation des Politiques Sociales, CREDOC, Anne Loones, Matthieu Angotti, avril 2009).

Cet aspect de la recherche professionnelle a été également mis en avant par Francis Danvers, dans son article « Comment s'orienter dans l'existence ? » (Sciences Humaines, n°216, juin 2010). En effet, alors que « *le choix d'un métier fut longtemps inscrit dans un destin social fixé d'avance* [activités dites de succession], *aujourd'hui il s'apparente plutôt à une quête permanente d'un avenir toujours incertain et reconstruit* » [incertitude des motivations, flou des formations, incertitude de l'avenir]. D'où l'émergence d'un besoin d'attachement à un système de valeurs, pour certains la reconnaissance sociale, l'argent, pour d'autres le respect de l'environnement, la recherche d'une utilité citoyenne.

A ce titre, tous les conseillers d'orientation rencontrés dans le cadre de cette étude s'accordent à dire que l'on peut clairement dénoter dans le temps des regains d'intérêt de la part des jeunes pour certains métiers, cela au fil de

leurs préoccupations et de leurs engagements. Il y a quelques années ce fut le cas des métiers de l'humanitaire, aujourd'hui c'est visiblement le cas des métiers verts.

Selon M. Darentière de l'AFIJ, on peut même dire que, en marge de l'engouement pour cette catégorie de métiers, les préoccupations environnementales ont gagné une place dans les critères de sélection des étudiants face à leurs choix professionnels. Même sans choisir une voie environnementale, ils se posent des questions sur les pratiques des entreprises auprès desquelles ils postulent, ils font des choix et affichent clairement une préoccupation pour les questions de l'environnement (plus ou moins prononcée) qui n'était partagée que par quelques « engagés » il y a quelques années.

L'AREHN confirme d'ailleurs ce constat : *« Le secteur de l'environnement séduit de plus en plus les jeunes, attirés par l'aspect "sauveur de la planète", l'image très valorisante et épanouissante de la thématique et l'objectif d'être utile à la société. Une étude, réalisée en mars 2001 par la SOFRES pour le journal Le Monde avec un échantillon d'étudiants du supérieur et de jeunes actifs diplômés du supérieur, montrait qu'ils étaient 18% à envisager de travailler, dans les prochaines années, dans le secteur de l'environnement. »*

Nous étudierons cet aspect plus en détail plus loin mais il est vrai que l'image des métiers verts auprès des jeunes interrogés dans le cadre de cette enquête est globalement très positive (métiers utiles, métiers d'avenir, etc.) et cette voie leur semble de moins en moins réservée aux « écolos » (seuls 9 répondants sur 54 associent ces deux termes).

François Stéphan, directeur de l'Estaca, école d'ingénieurs spécialisée dans les transports, cité dans l'article « Les étudiants veulent plus de vert dans leur cursus » (Usine Nouvelle, 17 juin 2010) confirme également cet engouement et va plus loin en expliquant qu'il influe désormais jusqu'à l'offre de formation : *« la génération actuelle est beaucoup plus sensible aux problématiques environnementales. Nous essayons donc de leur proposer des formations adaptées ».*

D'ailleurs, le nombre d'étudiants inscrits dans des formations environnementales est un autre révélateur fort de l'engouement des jeunes pour les métiers verts. En effet, leurs effectifs ont crû plus rapidement (+2% par an) que les effectifs inscrits dans tout domaine de formation (+0,5% par an), passant de 31 800 en 1997 à 37 400 en 2005 (données du SOeS), soit en 8 ans une hausse de 18% contre 4% pour l'ensemble des formations. Et le phénomène continue puisque, toujours selon le SOeS, 38 700 étudiants étaient inscrits dans les diplômes environnementaux allant du CAP à la licence professionnelle à la rentrée 2006-2007, soit une augmentation de 2,2% par an depuis 1997. À la rentrée 2007-2008, ils étaient 50 000 élèves et étudiants inscrits en dernière année des formations initiales en environnement, sous tutelle des ministères chargés de l'Éducation nationale et de l'Agriculture, pour tous les niveaux de formation.

FIGURE 3 – Rapide augmentation des effectifs des formations environnementales, SOeS, 2006



*Note : Le champ de l'ensemble des formations est le même que pour les formations environnementales, il comprend les niveaux V à II.  
Estimation en 2006 : la projection est basée sur les effectifs scolaires, disponibles pour 2006, et sur la tendance observée pour les effectifs apprentis.  
Source : SOeS, d'après Céreq, base de données Reflet.*

Pour conclure ce chapitre, on peut dire en effet qu'il y a un intérêt croissant de la part des jeunes pour le développement durable et notamment l'environnement. Cet engouement se ressent également dans les choix professionnels et, à travers eux, les choix académiques, d'une part croissante de jeunes. Cette étude n'a pas pour objet d'analyser le pourquoi de cet engouement, mais à n'en pas douter cette question mériterait à elle-seule une analyse approfondie (motivations de cet engouement, explication de son récent essor, analyse du phénomène : occidental ? mondial ? pérenne dans le temps ? lié à la jeunesse ? etc.).

## **II - 2. Les jeunes et le marché du travail**

Nous allons maintenant voir pourquoi la question des jeunes face à l'emploi vert mérite cette réflexion. En effet, outre, d'une part, l'intérêt démontré de ces derniers pour les questions environnementales et, d'autre part, les opportunités qu'offrent les emplois verts, il convient de réfléchir s'il s'agit là d'une opportunité d'intégration particulièrement intéressante pour les jeunes populations. Pour cela nous allons voir dans quelle mesure ces dernières sont en difficulté sur le marché du travail.

Dans le cadre de la Stratégie nationale de développement durable (SNDD), une liste d'indicateurs de développement durable (IDD) a été créée pour former la base du système de mesure et de suivi de la SNDD. Parmi ces IDD, on retrouve l'« Insertion des jeunes (16-25 ans) hors emploi et hors formation ». En effet, l'accès des jeunes à l'emploi et à la formation est un élément déterminant de leur insertion et de cohésion sociale. Cette insertion contribue au développement du capital humain et à sa mobilisation pour le développement à venir. Ceci est représentatif des difficultés auxquelles cette frange de la population doit faire face lors de son entrée sur le marché du travail et de l'attention qu'il convient de leur porter.

Les chiffres le prouvent : que ce soit à l'international ou au niveau national, le taux d'emploi des jeunes est nettement inférieur à celui de la population globale. Certes l'allongement de la durée des études a contribué à la diminution du taux d'actifs mais ils sont également les premières victimes des fluctuations économiques. Les instituts statistiques et de recherche économique (INSEE, Irès, DARES, etc.) ont mis en avant plusieurs facteurs pour expliquer cette situation :

- leur manque d'expérience professionnelle,
- la nature des emplois qu'ils occupent : CDD, intérim, etc.,
- leur surreprésentation parmi les candidats à l'embauche (effet primo-entrée doublé de l'effet de précarité<sup>1</sup>) qui leur fait absorber toutes les tensions du marché du travail,
- la « fragilité » des peu ou non-diplômés (notamment en concurrence avec des jeunes plus diplômés qui se « déclassent » pour s'assurer un travail).

---

<sup>1</sup> Selon l'étude « L'emploi des jeunes au cœur des dynamiques du marché du travail » de l'INSEE, 2004, l'effet de primo-entrée se définit par le principe des « flux de sortants de système scolaire qui alimentent chaque année le marché du travail de nouveaux jeunes à la recherche d'un premier emploi » et celui de précarité est lié au fait que « la probabilité de sortie de l'emploi est d'autant plus forte que l'ancienneté en emploi est faible ».

**Yannick Fondeur, Irès, « La France face à sa jeunesse », Sciences Humaines, sept.-oct.-nov. 2006**

Les jeunes occupent une position particulière sur le marché du travail par rapport aux autres actifs : taux de chômage élevé, forte proportion d'emplois de courte durée, phénomènes de « déclassement », salaires faibles à diplôme équivalent. On attribue généralement ces caractéristiques à la spécificité de la phase de primo-insertion sur le marché du travail. Mais une grande partie d'entre elles s'explique en réalité par le fait que, de par leur position d'entrants, les jeunes sont placés au cœur des tensions conjoncturelles et des mutations structurelles du marché du travail.

D'ailleurs selon le BIT « *le taux de chômage des jeunes dans le monde a atteint le plus haut niveau jamais enregistré et devrait encore augmenter en 2010* »<sup>1</sup>. Il en vient même à qualifier les 81 millions de 15-24 ans (13% des 15-24 ans) sans emploi de possible « *génération perdue* ».

En France, 24,2 % des jeunes de 15 à 24 ans étaient au chômage au 4<sup>ème</sup> semestre 2009 et 23% au premier trimestre 2010 selon l'INSEE. Selon les analyses du BIT, la France affiche un chiffre bien plus élevé que la moyenne donnée par le Bureau concernant « les économies développées et l'Union Européenne ».

*« En 2008, seuls 36 % des jeunes de 15 à 24 ans sont actifs : environ 29 % occupent un emploi et 7 % sont au chômage. Le taux de chômage des jeunes est beaucoup plus élevé et plus sensible aux fluctuations conjoncturelles que celui des plus âgés. En effet, les jeunes présents sur le marché du travail sont en général peu diplômés, ils ont une courte expérience professionnelle et lorsqu'ils occupent un emploi, il s'agit souvent de contrats temporaires, notamment d'emplois aidés. Ils sont aussi plus fréquemment en situation de sous-emploi que les autres actifs. Parmi les salariés, les titulaires d'un emploi temporaire sont beaucoup plus nombreux chez les jeunes : 7 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans sont intérimaires et plus d'un sur quatre est titulaire d'un contrat à durée déterminée, contre respectivement 2 % et 8 % pour l'ensemble des actifs occupés. Fin 2008, un peu plus de 700 000 jeunes de moins de 26 ans occupent un emploi aidé, soit un quart des emplois occupés par les jeunes. »*

(INSEE, « Les jeunes de moins de 26 ans dans les dispositifs de politique de l'emploi », mise à jour 2010)

Et les conséquences de cette insertion difficile sur le marché de l'emploi peuvent avoir des répercussions sociétales à long terme. Comme s'en alarme l'OCDE dans son rapport « Montée du chômage des jeunes dans la crise : comment éviter un impact négatif à long terme sur toute une génération ? » (avril 2010) : « *Perdre son emploi dans un marché du travail sans vigueur, alors que les offres d'emploi sont rares et que la compétition est intense entre demandeurs d'emploi, est une situation difficile à gérer pour tous les travailleurs. Mais pour les jeunes défavorisés qui n'ont pas acquis les savoirs de base, ne pas arriver à trouver ou garder un premier emploi peut avoir des conséquences négatives à long terme sur leurs perspectives de carrière, ce que certains experts appellent des « stigmates ». Au-delà des effets négatifs sur leurs futurs salaires et leur employabilité, de*

<sup>1</sup> « Global Employment Trends for Youth, August 2010 », BIT

*longues périodes sans emploi pendant la jeunesse créent souvent des stigmates permanents de par leurs effets négatifs plusieurs années après sur différents aspects de la vie comme le bonheur, la satisfaction au travail ou la santé. »*

C'est dans ce contexte que les emplois verts représentent une opportunité d'emploi intéressante, qui plus est pour une génération démontrant un intérêt réel pour ce « secteur ».

L'expérience a d'ailleurs déjà démontré que ces emplois verts constituent une source importante d'emplois pour eux. En effet, en octobre 1997, l'Etat lança le programme « nouveaux services, nouveaux emplois », destiné à subventionner pendant 5 ans les emplois de jeunes de moins de 26 ans, embauchés dans des structures du secteur non-marchand porteuses de projets innovants. C'est l'environnement qui fut parmi les domaines les plus investis, notamment par les collectivités (60%). Entre 1997 et 2006, plus de 40 100 jeunes ont bénéficié de ce programme dans le secteur de l'environnement (soit 12.2% de l'ensemble des contrats signés).

### **II - 3. Les représentations des emplois verts pour les jeunes**

Les emplois verts peuvent donc être une opportunité intéressante pour les jeunes, souvent en difficulté sur le marché du travail. Nous allons maintenant nous attarder sur les représentations que les jeunes se font de ces emplois verts, de façon à voir si elles correspondent aux définitions et aux opportunités d'emploi que nous avons analysées plus haut.

Les études documentaires, l'enquête menée auprès de 54 jeunes et les conseillers d'orientation et d'information sont unanimes : les jeunes, lorsqu'ils s'intéressent aux métiers verts, recherchent des métiers « pour sauver la planète » ou « être en contact avec la nature ». La notion d'emplois verts leur évoquent bien un rapport avec la protection de l'environnement, des opportunités à saisir ou encore l'avenir, mais ils ont clairement encore du mal à y associer le large panel de métiers existants. Une fois listés, tel que ce fut le cas dans les questionnaires, les liens sont faits mais tous les entretiens réalisés ont démontré que, malgré une meilleure information grâce aux médias et à l'appropriation grandissante du concept du développement durable par l'ensemble de la population, l'image des métiers verts est encore éloignée de la définition et de la réalité de ceux-ci. Ils sont principalement guidés par l'aspect « proche de la nature », alors que les principaux bassins d'emploi se trouvent dans des secteurs comme celui des déchets et de l'eau qu'ils n'assimilent pas à la notion de nature ou d'environnement.

C'est d'ailleurs pour cette raison que le guide des métiers verts du Réseau TEE commence par « *Les Métiers de l'Environnement ne sont pas forcément "Verts"(...) Ni verts, ni roses, les métiers de l'environnement peuvent*

*prendre toutes les couleurs de l'air, de l'eau, du bruit, de l'énergie, des déchets, du soleil et de la terre. Face à cette complexité et à une offre qui évolue lentement, il convient donc de bien s'informer pour trouver sa place sur le marché du travail. »*

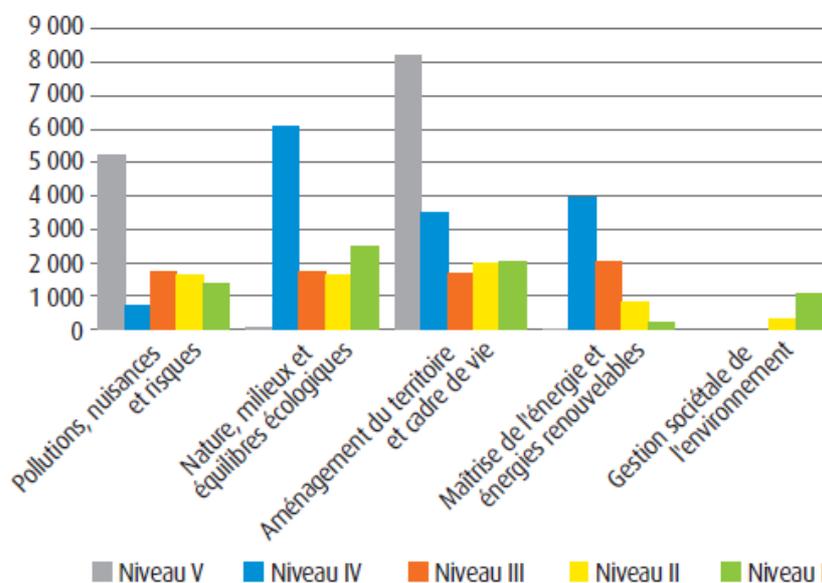
En effet, le manque de connaissance des jeunes face à la diversité des métiers verts est criant, tous les acteurs économiques rencontrés dans le cadre de cette étude en font le constat. Le concept d'un métier vert, dans l'imaginaire des jeunes, est directement lié avec celui de l'écologie ou de la nature. Il leur est souvent difficilement envisageable qu'un métier vert puisse s'exercer dans un bureau, selon eux il s'agit forcément d'une activité de plein-air. Il existe également beaucoup de flou autour des métiers (quels sont-ils ?), des formations et des débouchés.

Toutefois, grâce à la place grandissante des éco-gestes dans leur quotidien, certains métiers se sauvent du lot, comme par exemple les énergies renouvelables. A ce titre, l'activité de pose de panneaux photovoltaïques est très demandée auprès des conseillers d'orientation, surtout pour les plus bas niveaux de qualification. Selon le CIDJ, les plus hauts niveaux de qualification, eux, cherchent souvent une spécialisation autour du développement durable en fin de cursus, mais là encore, selon le ressenti de la conseillère rencontrée, l'objectif est encore une fois très lié à l'idée de la protection directe de la nature, donc tous les secteurs ne sont pas visés ensuite. Dans le cas des jeunes interrogés pour cette étude, ils démontrent une préférence claire pour les activités « plus nobles » a priori de conseil, d'études, de droit ou de protection directe du patrimoine naturel. Puis, en accord avec ce que nous avons précédemment, les énergies renouvelables représentent le 3<sup>ème</sup> secteur le plus attractif pour les jeunes interrogés.

En parallèle, le lien entre de nombreux métiers (déchets, assainissement, BTP, etc.) est encore mal-établi avec la notion d'environnement. Le recyclage se démarque grâce aux nombreuses campagnes de communication qui ont favorisé les gestes de tri mais lorsque l'on parle « métiers », et non plus « gestes », les connaissances et les envies se dispersent.

A titre d'illustration, nous avons vu que les secteurs les plus importants en nombre d'emplois sont ceux des Déchets – Récupération (33% des emplois environnementaux en 2008), Eaux usées (23%) et Energies renouvelables (12%) et que les secteurs « nature » (biodiversité, paysage, etc.) sont assez marginaux (moins de 3% en 2008). Or si l'on analyse les domaines de formations privilégiés par les jeunes, on constate tout de suite le décalage qui existe et l'engouement provoquée par les filières les plus « naturelles ».

FIGURE 4 - Nombre d'inscrits dans les formations environnementales par domaine et par niveau de formation en 2006-2007, SOeS, « L'environnement en France », juin 2010<sup>1</sup>



Source : Céreq, base de données Reflet. Traitements : SOeS, 2009.

En terme de connaissance des métiers, on remarque que plus le niveau de qualification est élevé, ou que la sensibilité personnelle face aux questions environnementales est importante, meilleure est la connaissance des emplois verts. C'est d'ailleurs notamment ce que permet de constater l'enquête menée dans le cadre de cette étude. En effet 54% des répondants sortent d'un troisième cycle universitaire ou d'une école et démontrent une relative bonne connaissance (avec encore quelques visions erronées malgré tout) des métiers verts. Malgré tout, ils évoquent tous le manque d'informations qui caractérisent ces emplois émergents ou existants (formation, débouchés, métiers).

On remarque que les prescripteurs ne sont eux-mêmes pas bien informés. En effet, les organismes officiels chargés de l'orientation des jeunes (CIO, Mission locale, CIDJ...) ne sont pas spécifiquement formés sur ces métiers, nouveaux ou anciens, pourtant, potentiels d'emplois non-négligeables pour le public qu'ils accueillent et conseillent.

De nombreuses informations sont diffusées sur le « kiosque » de l'ONISEP (sur les métiers et les formations à suivre) mais c'est à chacun de s'en approprier le contenu en fonction des demandes exprimées par les jeunes.

<sup>1</sup> Niveau de qualification :

I et II : diplômes de second ou troisième cycle universitaire (Master I, Master II, doctorat...) ou diplômes de grandes écoles.

III : diplômes de niveau Bac+ 2 (DUT, BTS, DEUG, DEUST, écoles de formations sanitaires ou sociales...)

IV : Baccalauréat général, technique ou professionnel

V : CAP ou BEP

VI : sans diplôme ou brevet des collèges

C'est donc avec leurs propres aprioris et idées reçues que les informations sont livrées : « *c'est une mode* », « *il faut le permis de conduire* », « *ce sont des métiers pénibles, on ne les sur-orienté pas dans cette direction* », « *ce sont des métiers précaires, les jeunes recherchent un CDI* » etc. Certains ont une affinité particulière par rapport au sujet (intérêt personnel, centre géographiquement proche d'une station d'épuration...) et vont la transmettre. Mais le constat est clairement celui d'un manque de « discours officiel » sur les emplois verts et d'un déficit de formation/information pour le personnel chargé de l'information et de l'orientation, pourtant prescripteurs.

Sur Internet, autre source d'information importante pour les jeunes, les informations ne sont pas non plus claires et unanimes. Les sites sur les métiers verts foisonnent et ne comportent pas les mêmes informations. Par exemple, en réponse à la recherche sur Google des termes « emploi environnement », une cinquantaine de sites différents apparaît, depuis les moteurs de recherche d'emplois aux sites d'informations. Difficile donc de s'y retrouver pour un jeune ou un parent en recherche de contenu. C'est un constat qui avait été déjà mis en avant en 2006, dans l'étude « L'emploi dans le domaine de l'environnement et les dispositifs d'aide à l'emploi » réalisée par l'IGE et l'IGAS :

*« Cette grande diversité d'intervenants est le révélateur d'incohérences et de duplication de travaux ; ceux, par exemple, relatifs aux guides sur les « métiers de l'environnement » qui abondent sur les sites Internet ou en format papier. Ils ajoutent de la confusion dans un domaine qui nécessiterait au contraire un décryptage méthodologique, rigoureux et homogène. (...) »*

Qui plus est, souvent ce foisonnement d'informations favorise l'existence de supports d'information obsolètes qui induisent en erreur ou encore il dessert les recherches d'emploi puisque les jeunes et les conseillers d'orientation qualifient d'opaque le marché de l'emploi vert, ne sachant pas où trouver les offres d'emploi.

En parallèle, le développement durable, et à travers lui la sensibilisation aux métiers verts, en est encore à ses balbutiements en matière d'enseignement à l'école (primaire et secondaire). En effet si l'EDD est entrée dans l'Education Nationale : « *L'éducation à l'environnement pour un développement durable doit être une composante importante de la formation initiale des élèves, dès leur plus jeune âge et tout au long de leur scolarité, pour leur permettre d'acquérir des connaissances et des méthodes nécessaires pour se situer dans leur environnement et y agir de manière responsable<sup>1</sup>* », les écueils sont encore trop nombreux sur le terrain : absence de formation forte des formateurs, de moyens financiers spécifiques ou encore de créneaux horaires dédiés, etc. Ces balbutiements dans les actions d'éducation et de sensibilisation au développement durable et à l'environnement contribuent à expliquer pourquoi l'imaginaire « environnement » est encore incomplet et fragmenté chez les jeunes.

---

<sup>1</sup> Extrait de la circulaire du 8 juillet 2004 adressée par le ministre de l'Education Nationale aux rectrices et recteurs d'académie, aux inspectrices et inspecteurs d'académie, aux directrices et directeurs des services départementaux de l'Education Nationale, aux chefs d'établissement et aux directrices et directeurs d'école.

En conséquence, les idées reçues et erronées sont nombreuses : certains métiers sont idéalisés et créent des aspirations supérieures aux nombres de postes proposés, d'autres métiers restent méconnus ou non directement associés à l'environnement alors que leur action sur ce dernier n'est plus à prouver, ou encore possèdent des caractéristiques métiers non réalistes (en extérieur, peu rémunérés, pour les « écolos », précaires, etc.).

Site du Réseau TEE : *« L'objectif de ce diaporama<sup>1</sup> est de démythifier les métiers de l'environnement, encore trop souvent perçus comme "métiers de la nature" seulement. Il se consacre à la découverte des différents secteurs de l'environnement et de leurs métiers. »*

Cette image incertaine des emplois verts a également été mise en avant par le site de recrutement en ligne Monster qui a réalisé, récemment, un sondage sur l'emploi de la croissance verte (auprès de 847 salariés français). Relayés par le site Enviro2B, les résultats sont intéressants :

Si 61% des Français considèrent l'environnement comme un gisement potentiel d'emplois, seuls 29% d'entre eux estiment que de nombreuses opportunités existent. Demandeurs de plus d'information, 32% des Français estiment les métiers de ce secteur encore relativement méconnus. Enfin, le sondage révèle que pour 14% des personnes interrogées, c'est une « mode » qui n'a pas vocation à durer.

Pour Monster, *« cette méconnaissance relative à la diversité des métiers existant dans le secteur et cet a priori expliquent en partie l'inadéquation constatée aujourd'hui sur le marché du travail entre l'offre et la demande d'emplois »*, ce qui ralentit la dynamique de ce secteur. Sur le terrain, des milliers d'offres d'emplois « verts » ou « verdissant » ne trouvent en effet pas preneur, selon le site de recrutement.

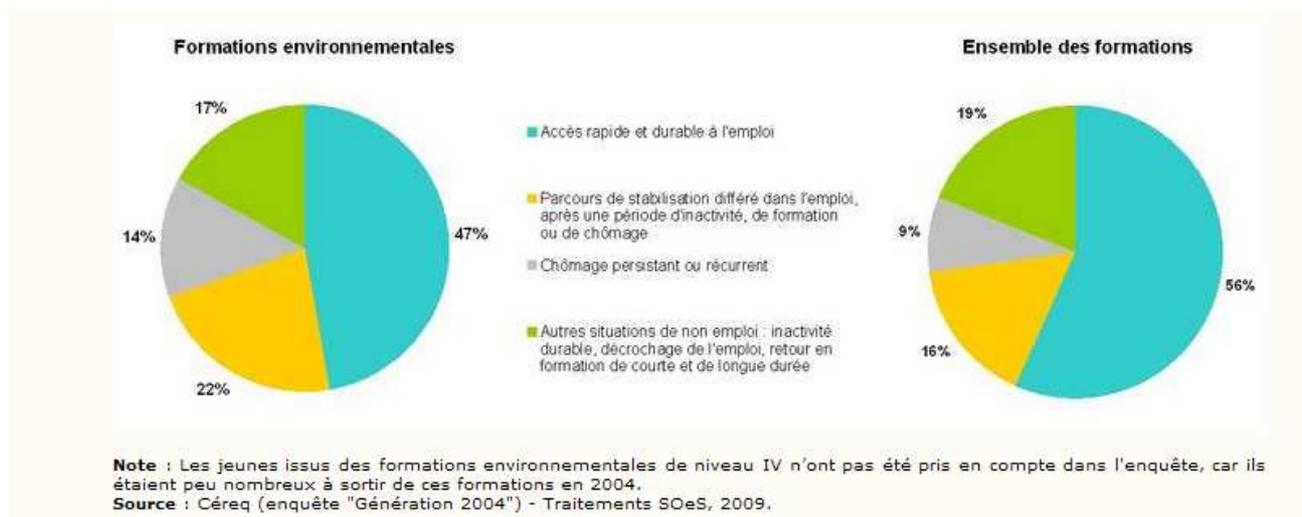
Un constat a priori surprenant car le SOeS a démontré que, malgré la croissance du nombre d'emplois verts, les étudiants sortant de formations supérieures environnementales (licence professionnelle ou généraliste, master, diplôme d'ingénieur, à savoir donc 28% des étudiants en formation initiale en environnement à la rentrée 2007) connaissent encore une insertion professionnelle moins favorable à celle des sortants de l'ensemble des formations de même niveau. Ils passent plus de temps au chômage que les autres étudiants de niveau équivalent et peinent plus pour trouver un emploi. Mais ce qui permet de lier ce constat avec les conclusions vues auparavant c'est qu'il n'en est pas de même pour tous les domaines de spécialisation. Les domaines connaissant de plus grandes tensions en termes d'emplois ne présentent pas ces caractéristiques, au contraire. C'est le cas de la filière « Pollutions, nuisances et risques : industrie et construction », par exemple.

---

<sup>1</sup> Diaporama "L'environnement, des métiers pas si verts que ça..." (février 2004) en téléchargement gratuit sur le site du réseau TEE Rhône-Alpes.

Une étude similaire du SOeS sur la période 2004-2007, étendue à tous les niveaux de qualification (I à V), montre des résultats équivalents, notamment pour les niveaux les plus bas. Le niveau III est souvent celui qui connaît, comparativement, le moins de difficultés.

FIGURE 5 – Trajectoire professionnelle de 2004 à 2007 pour les jeunes sortant de formation, *SOeS, 2009*



En somme, si les jeunes s'intéressent bien aux emplois verts, la représentation qu'ils s'en font est souvent éloignée de la réalité. Ils ont tendance à ne prendre en considération qu'une partie seulement des emplois environnementaux (ceux liés directement au patrimoine naturel) ou à choisir des formations non-adaptées aux besoins réels des recruteurs. Il faut dire que le manque d'informations et de « discours unique » est criant et ne leur apporte donc pas le soutien nécessaire dans leurs choix d'orientation.

### ***III- Exemple concret : le secteur Eau, Assainissement, Déchets, Air (EADA)***

#### **III-1. Etat des lieux sur l'emploi dans le secteur EADA**

Les données et les chiffres qui suivent sont majoritairement issus des travaux d'analyse et de réflexion du comité de filière EADA du plan de mobilisation pour les emplois de la croissance verte.

Les métiers de la filière EADA regroupent les activités classiques de l'environnement puisqu'ils assurent aux ménages, collectivités territoriales, artisans et industries les services qui leur sont nécessaires pour s'engager dans une croissance verte soucieuse d'épargner l'environnement et d'économiser les ressources naturelles, énergie comprise. Ce sont des activités transversales et en totale dépendance de l'ensemble des activités et des flux des autres filières : quantités d'eau à fournir, nature et quantités des effluents liquides, déchets solides et émissions dans l'air à traiter, produits et matériaux à recycler. Elles sont le fruit direct des politiques publiques et réglementations nationales transposant une législation communautaire en constant renforcement.

Cette filière comprend des emplois publics (maîtres d'ouvrage publics, régies municipales, etc.) et des emplois privés (délégations de services publics, externalisation des industries, etc.).

Ses effectifs paraissent se situer aux environs de 340 000 emplois, qui portent aussi bien sur la maîtrise d'ouvrage, la recherche, les travaux et l'exploitation des services. Un tiers de ces emplois se situe dans le public et deux tiers dans le privé. En 2007, ils correspondaient déjà au 2/3 des emplois environnementaux, selon les données du SOeS. En termes de répartition entre les différents secteurs, on comptait sur les 303 000 emplois<sup>1</sup> de 2007 :

- Eau, sols et eaux usées : 160 000
- Déchets et récupération : 130 000
- Air : 10 000

TABLE 4 – Répartition de l'emploi des filières EADA, SOeS, Rapport du comité de filière EADA, 2010

| Domaines                            | Emploi en 2007 | Evolution 2007/2006 | Evolution moyenne annuelle 2007/2004 | Répartition |
|-------------------------------------|----------------|---------------------|--------------------------------------|-------------|
| Pollution de l'air                  | 10300          | 6,2%                | 1,7%                                 | 2,6%        |
| Eaux usées                          | 95200          | 2,4%                | 1,0%                                 | 23,8%       |
| Déchets                             | 99700          | 0,1%                | 4,3%                                 | 24,9%       |
| Déchets radioactifs                 | 2900           | 11,5%               | 3,7%                                 | 0,7%        |
| Réhabilitation des sols et des eaux | 27500          | -0,4%               | 4,9%                                 | 6,9%        |
| Gestion durable de l'eau            | 7100           | 16,4%               | 9,6%                                 | 1,8%        |
| Récupération                        | 30400          | 3,8%                | 2,2%                                 | 7,6%        |
| Production distribution d'eau       | 29800          |                     |                                      |             |
| <b>TOTAL</b>                        | <b>302900</b>  |                     |                                      |             |

<sup>1</sup> En incluant les emplois de la production et distribution d'eau potable.

### **Rapport du comité de filière EADA – Plan de mobilisation pour les emplois de la croissance verte**

Les études du SOeS de 2009 montrent une tendance haussière et continue de l'emploi de cette filière. Cette hausse fut de 17% entre 1998 et 2004 et de 8,4% de 2004 à 2007. En 10 ans, la filière a ainsi globalement gagné 26,8% d'emplois, soit environ 60 000 nouveaux salariés. Les secteurs en plus fort développement étant ceux de la gestion durable de l'eau (réparation des fuites : 9,6% de croissance annuelle sur 2007/2004), de la réhabilitation des sols et des eaux (4,9% annuel sur 2007/2004) et des déchets (4,3% sur 2007/2004).

On peut distinguer les grandes catégories suivantes d'acteurs directs de la filière :

- Services prescripteurs de l'Etat, agences publiques et organismes de contrôle
- Collectivités maîtres d'ouvrage des services
- Opérateurs privés ou publics de services
- Entreprises fournisseuses
- Associations d'environnement et de consommateurs
- Acteurs de la recherche, de l'enseignement et de la formation

Les principaux acteurs indirects sont les entreprises et maîtres d'œuvre du génie civil et du BTP.

Selon les analyses du comité de filière, les caractéristiques principales des emplois de la filière sont les suivantes :

- 70 à 80% des emplois suivant les secteurs correspondant à des niveaux de qualification VI, V avec une nette prédominance masculine.
- Sous toute réserve, il semble que 2/3 des emplois correspondent à des qualifications non spécifiques de la filière (tâches administratives, conducteurs routiers, etc.).
- 1/3 seulement des flux liés au renouvellement et à l'accroissement des emplois appellent une formation spécifique, majoritairement dans les qualifications de V à IV.

Sur le marché du travail, on observe une certaine tension en faveur des demandeurs d'emplois des qualifications V et VI, tension qui tend à se réduire et qui, selon les conclusions du comité, pourrait bien être liée à un défaut d'attractivité de ces métiers plutôt qu'à un déficit de formation. Nous reviendrons sur ce phénomène, à travers l'analyse du positionnement des jeunes face aux métiers de ces filières.

En revanche, dans les qualifications de niveaux IV et III, il y a nettement plus de demandeurs d'emplois que d'offres pour les cadres et techniciens dont la formation est principalement axée sur la connaissance de l'environnement. Cependant, les cadres et techniciens formés aux métiers et aux techniques de l'eau, de l'assainissement, des déchets et de l'air n'éprouvent pas de difficulté particulière de recrutement.

L'avenir de l'emploi dans cette filière est lié en grande partie aux évolutions réglementaires liées au Grenelle de l'Environnement. Il est prévu que deux tendances de fond contradictoires se confrontent : d'une part une

réduction progressive de l'activité principale (traitement des eaux usées, collecte et élimination des déchets par stockage ou incinération...) liée à des objectifs de prévention qui impliquent une réduction de flux (économies d'eau et de matières premières, aux réductions des déchets liquides, solides et gazeux) contre, d'autre part, un développement d'activités telles que la recherche des fuites, la lutte contre le gaspillage, la qualité de l'assainissement individuel, la mesure des flux, l'éducation des consommateurs ou encore la valorisation des déchets, lié à des normes et attentes sociales de plus en plus contraignantes sur la qualité et les performances des services. Il est donc logique d'envisager pour les années à venir une réduction lente et progressive des activités les plus basiques, qui sera compensée par l'émergence de nouvelles activités exigeant un niveau de formation plus élevé en termes de capacité relationnelle et de maîtrise des technologies nouvelles (TIC, sciences du vivant, etc.). Ce sont ces perspectives qui permettent au Boston Consulting Group d'évaluer l'accroissement du nombre d'emplois d'ici à 2015 à 40 000 emplois.

Il existe peu de données détaillant l'emploi dans ces filières par tranches d'âges.

TABLE 5 – Les catégories socioprofessionnelles dans les grands secteurs de l'environnement, », IGE – IGAS, « L'emploi dans le domaine de l'environnement et les dispositifs d'aide à l'emploi », juin 2006

| <b>France métropolitaine<br/>au 31 décembre 1999</b> | <b>Récupé-<br/>ration</b> | <b>Gestion<br/>eau<br/>potable</b> | <b>Assainis-<br/>sement</b> | <b>Déchets</b> | <b>Total<br/>activités<br/>envir</b> | <b>Ensemble<br/>activités<br/>DADS</b> |
|--|---------------------------|------------------------------------|-----------------------------|----------------|--------------------------------------|--|
| Nombre de postes salariés                            | 22 425                    | 34 699                             | 14 573                      | 45 127         | <b>116 824</b>                       | 21 914 433                             |
| % cadres   | 8,0                       | 12,0                               | 8,0                         | 7,0            | <b>9,0</b>                           | 11,0                                   |
| % professions intermédiaires                         | 10,5                      | 24,5                               | 19,0                        | 12,5           | <b>16,5</b>                          | 21,5                                   |
| % employés   | 10,5                      | 24,5                               | 18,0                        | 13,0           | <b>16,5</b>                          | 30,0                                   |
| % ouvriers   | 71,0                      | 38,0                               | 55,0                        | 67,5           | <b>58,0</b>                          | 37,5                                   |
| % femmes   | 18,0                      | 21,5                               | 17,0                        | 11,5           | <b>16,0</b>                          | 42,0                                   |
| moins de 26 ans                                      | 14,5                      | 8,0                                | 10,5                        | 14,0           | <b>11,5</b>                          | 28,5                                   |
| de 36-55 ans   | 77,5                      | 83,0                               | 78,0                        | 78,5           | <b>79,5</b>                          | 64,5                                   |
| plus de 55 ans                                       | 8,0                       | 9,0                                | 11,5                        | 7,5            | <b>9,0</b>                           | 7,0                                    |

Source : d'après des données recueillies dans « Emploi et environnement » - rapport de la CCEE (2002)

Ces chiffres de 1999 montrent que les professions du secteur EADA ont une moyenne d'âge bien supérieure à celle de l'ensemble des activités DADS. Les jeunes manquent. Par exemple, dans le secteur du recyclage, les moins de 26 ans représentent 10% seulement des effectifs (Synthèse prospective Emploi-Compétences « Les entreprises du recyclage », Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, 2010).

Une amélioration a toutefois été relevée par la Fédération professionnelle des entreprises de l'eau (FP2E), selon laquelle la moitié des recrutements du secteur ont concerné, en 2006, des jeunes de moins de 26 ans, un phénomène en hausse de 17% par rapport à 2004, avec un fort recours à l'apprentissage.

Côté formation, on constate, selon un article du journal Libération, que, contrairement aux cursus consacrés à la nature, au paysage et à la biodiversité qui sont très prisés par les étudiants, mais ne représentent (en 2007) que 3%

des emplois liés à l'environnement, certains industriels « s'arrachent » les diplômés des filières de la gestion des déchets et des eaux usées, et de la prévention des pollutions et des risques naturels. En effet, malgré une plus mauvaise image, ces secteurs s'avèrent être un réservoir d'emplois avec plus de 50% des postes du secteur. «*En 2009, 96% de nos étudiants étaient casés dès leur soutenance de stage* » confiait Isabelle Techer, responsable pédagogique de la licence professionnelle des métiers de la déconstruction, de la dépollution, des déchets et de la maîtrise des risques industriels de l'université de Nîmes au journal Libération. Même constat du côté d'AgroParisTech, où 80% des ingénieurs agronomes trouvent un emploi en moins de trois mois. «*Leur formation les prépare à la gestion des eaux, des sols et des déchets ainsi qu'à la sécurité environnementale*», expliquait Anne Rameau, directrice des études du cursus agronome.

Les formations amenant vers les métiers de ces secteurs sont à l'image des formations environnementales dans leur ensemble : variées et en pleine expansion. Tous types de parcours académiques sont envisageables : du CAP ou BEP jusqu'aux études post-bac (de bac +2 : BTS métiers de l'eau, BTS hygiène-propreté-environnement etc., à Bac+5 (ingénieur)).

A noter : il existe également des opportunités d'emploi hors diplôme, par exemple : 21% des salariés du secteur du recyclage ne sont pas diplômés.

Certaines entreprises, lassées d'attendre des cursus adaptés à leurs besoins, ont créé leurs propres camps de formation. C'est le cas de Véolia Environnement dans le Val d'Oise, où quatre métiers du groupe sont enseignés (dont les activités du déchet et de l'eau). 750 apprentis et 15 000 stagiaires y passent chaque année et obtiennent un des 15 diplômes délivrés (du CAP à Bac +5) et une offre d'emploi.

### **III -2. Positionnement des jeunes face aux métiers des filières EADA**

Bien que des gestes comme le tri ou l'économie d'eau fassent partie des principaux gestes environnementaux cités par les français, nous avons vu que les métiers qui se cachent derrière sont mal connus et sont peu présents dans l'imaginaire des jeunes.

Comme nous l'avons évoqué, le constat réalisé par le MEEDDM est sans appel : « *Les effectifs des formations environnementales sont essentiellement inscrits dans les formations du domaine « nature, milieux et équilibres écologiques ».* En revanche, les offres d'emploi sont concentrées dans les métiers relatifs au domaine «*pollutions, nuisances et risques* ». Un décalage apparaît ainsi entre cursus de formation suivi par de nombreux étudiants et offres d'emploi sur le marché du travail. »

Le comité de filière EADA du Plan de mobilisation pour les emplois de la croissance verte indiquait dans son rapport final les éléments suivants :

*« La filière se heurte à un net déséquilibre entre les aspirations des étudiants en formation environnementale et le marché de l'emploi actuel. En dépit de l'impact de la crise, les offres d'emploi restent importantes sur la filière. Mais elles sont concentrées dans les domaines « pollutions, nuisances et risques » et « hygiène santé, sécurité », c'est-à-dire sur les métiers industriels insuffisamment attractifs de l'assainissement, des déchets et de la récupération, alors que les jeunes se tournent majoritairement vers les formations de niveaux IV et III aux métiers de service et de la « nature, milieux et équilibres écologiques », dont les offres d'emploi se sont effondrées après le pic des emplois-jeunes. Il y a donc actuellement inadéquation entre l'offre de formation et la demande. Ces formations à la protection du patrimoine naturel sont de plus jugées trop générales par les professionnels pour s'adapter sans être complétées par une spécialisation à leurs métiers. »*

Les jeunes n'associent pas les métiers des filières EADA directement à l'environnement. Lorsqu'ils « rêvent » d'un emploi utile pour la nature, ils ne se positionnent pas spontanément sur ces secteurs d'activités. A ce phénomène, s'ajoute le constat mis en avant par les différentes sources d'information analysées (revue documentaire, conseillers d'orientation, professionnels du secteur) selon lequel ces métiers souffrent d'un réel manque d'attractivité auprès des jeunes. En effet, pour ces derniers, non seulement les métiers des filières EADA sont mal-connus mais en plus ils ne sont pas spontanément attractifs. Beaucoup de préjugés alimentent ce déficit d'image : perçus comme ayant un très fort turn-over (assimilés à des métiers d'intérim) ; avec des conditions de travail difficiles, également perçus comme « non professionnels » (pas de formation spécifique), avec parfois une image de saleté, de dureté, de précarité, d'ingratitude de la tâche effectuée ou encore de mauvaise rémunération. Par exemple, en dépit du niveau de qualification élevé et de la sensibilité environnementale importante des répondants au questionnaire administré dans le cadre de cette étude, ce sont des images qui sont également évoquées.

L'OPCALIA-OME a mené une étude, en 2008, sur ce sujet afin d'analyser d'une part l'image de ces métiers auprès des jeunes et de réfléchir d'autre part aux options de valorisation des métiers de l'environnement auprès de ce public. Il s'agit en effet d'une question importante pour les professionnels du secteur à l'heure de recruter et de fidéliser les effectifs, notamment face aux difficultés chroniques de recrutement que connaissent ces filières dans certains métiers en tension. Les résultats de l'étude sont les suivants :

- les métiers de ces secteurs présentent un triple handicap a priori : ce sont des métiers peu qualifiés pour beaucoup, peu connus et avec une image spontanée peu valorisante, qui donc auraient tendance à cibler des jeunes en échec scolaire ou des adultes en difficulté (ce qui renforce encore le manque d'attractivité),
- l'étude confirme l'absence, comme nous l'avons vu plus haut, d'image structurée des métiers de l'environnement ainsi que du déficit pédagogique vis-à-vis des prescripteurs,

- pourtant elle met en avant les nombreux atouts qu'offrent ces secteurs : confiance de leurs employés dans la pérennité des activités, possibles leviers d'image à actionner (virilité, challenge, fierté d'exercer une activité citoyenne, etc.).

Dans les processus de recrutement, ce sont donc des secteurs en concurrence avec de nombreux autres secteurs qui sont eux plus présents dans l'imaginaire métier. Au sein des éco-activités, nous avons vu que les choix se portent spontanément vers des activités considérées comme plus proches de la nature et de sa protection. Tous secteurs confondus, par exemple, pour les moins diplômés, le BTP, le nettoyage industriel ou encore l'armée sont des concurrents directs.

Dans le cas spécifique du recyclage, les acteurs de la branche ont mené, en 2010, une analyse en profondeur sur les réalités de leur secteur : état des lieux, entretiens approfondis avec les entreprises et jeunes en formation et préconisations pour un plan d'action (prioritairement dans le domaine de la GPEC). Les entretiens téléphoniques réalisés auprès de jeunes en formation ou récemment recrutés avaient abouti aux conclusions suivantes :

- au premier abord il s'agit d'un secteur peu visible auprès des jeunes et faiblement attractif (faible connaissance du secteur du recyclage et de ses formations spécifiques avant d'y entrer ; de même manque de connaissances sur les métiers qui pourraient être exercés ; peu de distinction entre le recyclage, la gestion des déchets ou encore le traitement des eaux ; secteur peu attractif, associé à une image dévalorisante (liée aux déchets, aux décharges, aux casses auto etc.), mais aussi dans certains cas, réservé à un certain type de population (« gitane »), peu professionnalisé, sans grande technicité et qui ne nécessite donc pas de formation spécifique).
- une arrivée dans le secteur souvent présentée comme un « hasard » après une succession de travaux alimentaires, après une période de chômage ou suite à une volonté de reconversion, grâce à leur réseau ou leurs connaissances.
- pourtant les aspects positifs mis en avant sont ensuite nombreux à l'entrée dans le secteur : des mécanismes de recrutement simples et non contraignants, une image perçue du secteur comme « porteuse », « à la mode » (car ayant trait à l'écologie), au sein duquel les postes ne manquent pas, même en période de crise, et pour les candidats sortant d'une formation spécifique au recyclage, des facilités de recrutement et une bonne appréciation des recruteurs, source potentielle de diversité des missions et surtout à terme d'évolution professionnelle.
- Et a posteriori, une évaluation positive du travail dans une entreprise de recyclage : des tâches et des postes variés et manuels (tri, assemblage, négoce), des emplois évolutifs leur permettant d'envisager une carrière dans le recyclage, etc. même si la pénibilité du métier n'est pas pour autant occultée.

### **III-3. Propositions de voies d'amélioration et de valorisation des métiers du secteur auprès des jeunes**

Les pistes d'amélioration et de valorisation des métiers des filières EADA (et par extension de beaucoup des métiers de l'environnement en général) sont de différentes natures. En effet, plusieurs efforts sont à mener conjointement : travailler auprès des prescripteurs, dont nous avons évoqué les lacunes de connaissances, assurer une meilleure coordination et centralisation de ces métiers, recentrer l'offre de formation en fonction des besoins réels des professionnels du secteur, améliorer la notoriété et l'image de ces métiers et enfin s'inspirer des bonnes pratiques existantes.

#### **ORIENTATION ET INFORMATION**

Un important travail est à réaliser sur les prescripteurs-métiers auprès des jeunes. Il s'agit avant tout des conseillers d'orientation et d'information, mais également du corps professoral et des moyens alternatifs d'information (Internet). L'objectif est de renforcer la lisibilité des métiers de la filière EADA (et ceux de l'environnement au sens large) et d'offrir une meilleure lisibilité sur les systèmes de formation et les parcours professionnels.

Avant toute chose, il serait utile de décorréliser les filières professionnalisantes ou les métiers techniques peu qualifiés de l'échec scolaire. En effet, il est souvent fait le constat que ce sont des filières choisies « par défaut », lorsque l'élève n'a pas montré les signes d'une bonne insertion dans le système scolaire (on parle également d'orientation par l'échec). Il existe un idéal d'études supérieures ou de filières sélectives, qui en bout de course jouent sur l'image de certains métiers. C'est le cas des nombreux postes techniques des filières EADA.

Ensuite, il est nécessaire d'uniformiser l'information donnée par les prescripteurs. Pour cela il faut leur donner accès à une formation claire et uniforme sur le sujet, de façon à ce qu'ils puissent la restituer. Des supports de communication dédiés (aux métiers de l'environnement en général ou à certains secteurs) pourraient venir appuyer le travail des conseillers et des professeurs. Une formation spécifique de courte durée serait également un bon moyen d'améliorer le niveau de connaissances. Tous les centres d'accueil et d'orientation rencontrés organisent des réunions périodiques de leur personnel, elles pourraient être l'occasion d'un tel focus.

On peut également imaginer la formation de conseillers spécialisés repartis sur de nombreux centres et qui permettraient, dans les cas nécessaires, d'apporter des connaissances plus approfondies sur les métiers de l'environnement. Une recommandation qui a été également soulevée par le COE dans son rapport de 2010 sur la croissance verte et l'emploi.

Il s'agirait également de fournir des informations « en temps réel » sur le marché de l'emploi et les emplois verts, mais aussi les résultats des études prospectives. Ce secteur étant un champ mouvant, il est fondamental de penser également aux besoins de demain, surtout en matière de formation des jeunes.

En parallèle, tous les acteurs rencontrés dans cette étude sont unanimes : il est fondamental de rapprocher les entreprises et les jeunes, que ce soit au travers de forums, de salons d'information, de stages, de portes ouvertes ou de supports filmés (diffusés lors des DP3<sup>1</sup>). Les conseillers d'orientation se disent être intéressés par la création d'une base de données de professionnels disposés à accueillir ou informer les jeunes. En parallèle, de nombreux professionnels (par exemple au sein de Federec) disent ne pas savoir comment rencontrer les jeunes. Une initiative utile à cette fin est celle du Club des partenaires du SAIO : un catalogue d'outils pédagogiques et d'actions d'informations<sup>2</sup> sur les métiers et le monde de l'entreprise, créé avec les professionnels des différentes branches, mis à disposition des équipes éducatives des lycées et collèges. Il s'agit d'une voie à exploiter pour les entreprises ou les fédérations désireuses de se faire connaître.

Sur Internet, nous l'avons vu, il existe de trop nombreuses sources d'informations. Il s'agirait donc d'uniformiser également l'information disponible en créant un site officiel où les jeunes, et les adultes, pourraient trouver des fiches métiers, des informations claires sur les filières de formation, des témoignages de professionnels et des annuaires pour contacter les détenteurs d'informations plus approfondies.

## COORDINATION

En parallèle, et toujours en vue d'une meilleure connaissance de ces métiers et des formations, le comité de filière EADA réuni dans le cadre du Plan de mobilisation des emplois verts, préconisait également de coordonner de façon plus organisée, entre les différents organismes publics ou professionnels, les statistiques publiques sur l'emploi et les formations « de façon à assurer leur cohérence et à permettre leur interprétation de façon fiable et utile ».

Dans un soucis similaire mais plus large, la mission IGE – IGAS avait recommandé de mettre en place dans chaque région une coordination régionale « emploi-environnement » (CREE) qui viserait à une simple mise en commun des informations et des attentes des différents partenaires intervenant dans le champ de l'emploi

---

<sup>1</sup> DP3 : L'option facultative de découverte professionnelle (3 heures hebdomadaires) vise à apporter aux élèves en classe de 3<sup>ème</sup> une première connaissance du monde professionnel par une découverte des métiers, du milieu professionnel et de l'environnement économique et social.

<sup>2</sup> Exemples d'actions : journées portes ouvertes pour une entreprise, interventions de professionnels sur les lieux de cours, conférences, concours organisés pour les jeunes, visites d'entreprises ou d'ateliers, mise à disposition gratuite de documents (plaquettes, CD-Rom, affiches...)

environnemental, les réponses aux attentes formulées étant directement prises en charge par les organismes compétents membres de cette coordination (guide des métiers, bourse d'emplois, montage de formations, etc.).

Quel que soit l'organisme créé pour mener cette mission à bien, il est clair qu'il est nécessaire de créer une base de données, actualisée, des métiers de l'environnement et des formations y conduisant et de la mettre à disposition des prescripteurs, des recruteurs et des candidats.

## FORMATION

Comme nous l'avons vu, les professionnels du secteur en appellent à un effort important afin de mieux faire correspondre les offres de formation avec les attentes des employeurs. L'objectif est d'éviter les décalages que l'on constate actuellement entre la masse de jeunes diplômés dans les domaines de l'environnement et les besoins spécifiques en recrutement des entreprises.

Dans le cadre des filières EADA, le comité de filière réuni par le gouvernement avait mis en avant deux points : la disparité des cursus existants et la montée en puissance de la technicité des métiers (automatisation des processus, nouvelles disciplines, etc..). C'est pourquoi il est fondamental, selon eux, d'adapter et de revoir la formation initiale à tout niveau de qualification (notamment par la création de BTS spécialisés, de Bac Pro ou de Licences professionnelles), et également la formation tout au long de la vie professionnelle.

Parmi les pistes pour améliorer l'adéquation entre le marché du travail et l'offre de formation, le CAS propose de privilégier les partenariats directs et réguliers entre les centres de formation et les entreprises : mise en place de dispositifs de reconnaissance des compétences transversales et de diplômes (CQP inter-industries permettant à des travailleurs de passer d'un secteur à un autre) au sein de bassins d'emploi locaux, afin de favoriser la porosité des métiers. La plasturgie a de la sorte améliorée l'attractivité de ses métiers, en améliorant les perspectives d'évolution de carrière. Cela permet d'éviter que des jeunes ayant suivi des formations de haut niveau ne trouvent pas d'emplois qui soient en adéquation avec leurs aspirations.

En attendant une révision complète de l'offre de formation, une des propositions du COE sur l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes semble être une judicieuse solution intermédiaire : rendre obligatoire la publication, pour chaque filière de formation, d'informations claires sur le devenir des étudiants. Cela permettrait de distinguer aisément les « voies de garage » des filières adaptées au marché du travail.

En parallèle, certaines formations gagneraient à être davantage connues des candidats et des employeurs, qui ne connaissent pas toujours les nouvelles offres de formation quand bien même elles répondent aux nécessités du métier. (conclusions du « Rapport final du contrat d'étude prospective du secteur des entreprises du recyclage », Ambroise Bouteille et Associés, BIPE, 31 mars 2010). Les représentants de la fédération professionnelle FEDEREC se disent preneur d'une base de données actualisée des formations de leur secteur, ce qui leur

permettrait d'une part de se rapprocher des étudiants sortants ou en alternance, et d'autre part de pouvoir informer les jeunes rencontrés lors de leurs actions de sensibilisation sur les formations existantes.

## NOTORIETE ET IMAGE

Il est nécessaire de « casser » l'image spontanée des métiers des filières EADA : pénibilité, « col bleu », image dégradante (cf. notion d'échec scolaire), environnement sale, etc.

Pour cela, il est possible de jouer sur de nombreux registres. Avant toute chose, il s'agit de relier les métiers de ces filières aux métiers de l'environnement, à la transition écologique et au développement durable. Une image qui répondrait non seulement à la réalité méconnue de l'activité des entreprises de ces secteurs mais aussi à l'engouement des jeunes pour les questions environnementales. Il est également possible de jouer sur les différents points forts métiers mis en avant par les salariés eux-mêmes (propos recueillis lors de l'étude OPCALIA-OME) : autonomie, liberté, solidarité, esprit d'équipe, technicité, variété, etc. pour les métiers d'opérateurs ; challenge, utilité, civisme pour les métiers de l'environnement en général et sécurité de l'emploi, possibilité d'évolution, innovations (qui améliorent les conditions de travail) et rémunération pour les métiers du secteur.

Pour changer l'image de ces métiers, le travail sur l'orientation et sur la clarification de l'offre de formation sera déjà un premier vecteur d'association des métiers EADA avec ceux de l'environnement. En parallèle, il est envisageable de s'appuyer sur les moyens classiques de la communication : articles de presse, campagne publicitaire multimédia à l'instar de celle réalisée pour valoriser les métiers de l'armée ou ceux de l'artisanat<sup>1</sup> (à forte visibilité, avec des messages clairs et puissants, centrée sur les personnes et sur les « carrières » et fondée sur l'image plutôt que sur le texte). On peut imaginer, par exemple, un slogan qui prenne le contre-pied d'une idée reçue et/ou qui mette en valeur un aspect « attractif » fort auquel les jeunes seraient réceptifs et avec lequel ils seraient en mesure de s'identifier. Le comité de filière réuni par le gouvernement autour des métiers dans le secteur des énergies renouvelables, proposait par exemple de créer une identité visuelle unifiée autour des métiers de la croissance verte, dont chacune des communications pourrait comporter la mention « j'exerce un métier de la croissance verte ».

Les annonces d'emploi pourraient également bénéficier d'un travail de réécriture de façon à mettre plus en avant le caractère environnemental, citoyen ou autre du poste et de l'entreprise recruteuse.

---

<sup>1</sup> <http://www.artisanat.info/>

## LES BONNES PRATIQUES

Dans le secteur EADA, il convient de souligner le succès de la formule du Campus Veolia<sup>1</sup>. Il s'agit d'un centre de formation et d'apprentissage aux métiers de l'environnement (présents dans le groupe). La formule et son relai Internet bénéficient de nombreux points forts : une communication claire, des informations précises sur les parcours et les métiers, une prise en charge des apprentis par l'entreprise, l'application du système d'alternance, la mise en avant des possibilités d'évolution, etc.

*« La volonté de valoriser les compétences, d'anticiper l'évolution des métiers de service et les professionnaliser, a conduit le groupe à créer en 1994 le CAMPUS Veolia, au sein duquel se trouve le centre de formation et d'apprentissage aux métiers de l'environnement. Depuis 2004, le Campus VE, véritable plate-forme de développement des compétences, rassemble dans le même espace un centre de formation continue et d'apprentissage, l'ensemble des directions de la formation des quatre Divisions, un observatoire social et un service de promotion des métiers et des relations avec les écoles. Seul dispositif de formation fondé par une entreprise privée dans le secteur de l'environnement, le Campus VE est au cœur de notre engagement pour le développement des compétences professionnelles, pour l'évolution et l'épanouissement des collaborateurs au sein du groupe. »* (Présentation sur le site Internet du groupe)

L'action et surtout le site Internet du Réseaux Territoire-Environnement-Emploi Rhône-Alpes conviennent d'être également soulignés. A la base, issus d'une expérimentation dans 8 régions par le ministère chargé de l'écologie pour ancrer les métiers environnementaux et pour faciliter la consolidation des « emplois jeunes » dans le secteur de l'environnement, les relais TEE ont aujourd'hui délaissé les fonctions de coordination (appui technique aux porteurs de projets, contribution à des formations, etc.) pour étoffer leur rôle d'animateur, notamment par la diffusion de nombreuses informations et la mise en ligne d'une importante banque d'offres d'emplois, de stages et de CV. Déjà en 2006, l'analyse et les préconisations menées par l'IGE – IGAS mettaient l'accent sur un positionnement local moins lisible et invitaient à reprendre le site Internet du Réseau TEE pour le compte d'un centre national d'appui et de ressources spécialisées, tout en veillant à ce que le contenu soit complémentaire avec celui des sites publics existants (Ifen, Pôle Emploi, Ifore, etc.). L'idée n'a pas germé depuis, toutefois la richesse des contenus du site demeure et le nombre de visiteurs réguliers (60 000 connexions mensuelles, 5 000 visiteurs uniques par jour) en fait un des sites de référence en la matière. Malheureusement aujourd'hui, l'action du réseau dépend des financements qu'il obtient et perd le fil entre une action exclusivement locale ou nationale. Une réflexion pourrait être menée pour une subvention nationale de ce réseau, afin d'en faire l'acteur de référence en matière

---

<sup>1</sup> <http://www.campus.veolia.com>

de diffusion d'informations sur les métiers de l'environnement et les formations, de conseil et de promotion tant auprès du grand public (jeunes, parents, adultes en reconversion) que des prescripteurs.

Plusieurs autres initiatives sur Internet méritent également d'être mises en avant (mais sont à la fois le reflet du trop-plein d'informations différentes présentes sur le net): celui de l'IFORE<sup>1</sup> avec sa base de données en ligne intitulée «métiers et formation de l'environnement» où 90 métiers de l'environnement sont recensés dans 24 secteurs d'activités (bien qu'il manque encore de structure pour être vraiment opérationnel et ne fait pas office de référence officielle); le site sur l'environnement pour les adolescents, développé par le Ministère du développement durable<sup>1</sup> qui comporte une rubrique sur les métiers de l'environnement; et le site de Rudologia<sup>2</sup>, l'organisme national fédérant les principaux acteurs (entreprises, collectivités, organismes de formation) de la filière de la gestion des déchets, qui se donne l'objectif de centraliser l'information sur les métiers du secteur et sur les formations disponibles avec l'outil Code ("Compétences déchets").

Concernant l'orientation, à Paris, le CIDJ organise, en décembre 2010 une manifestation de sensibilisation et d'information autour des métiers et des formations du développement durable en Ile-de-France. C'est une façon d'attirer l'attention des jeunes, mais aussi de certains conseillers eux-mêmes en manque d'informations sur le sujet. Dans les faits, l'organisation d'un tel événement met en exergue le manque de supports existants ou le manque de coordination d'une entité définie puisqu'ils ne savent pas auprès de quel(s) acteur(s) se tourner pour obtenir un contenu exhaustif et clair. Néanmoins c'est notamment grâce à ce genre d'initiatives que l'information circule.

Enfin, depuis 2007, Federec a mis en place, en son sein, une commission jeunes. Sa mission est notamment de faire face aux difficultés de recrutement des entreprises du recyclage et d'anticiper le risque de vieillissement de la pyramide des âges du secteur. Pour cela, une réflexion importante est donc menée sur les actions de sensibilisation, d'information et de communication à réaliser auprès des jeunes. C'est dans ce cadre que la commission est entrée en contact des établissements scolaires pour leur proposer des visites de sites ou encore a tenu un stand lors d'un salon dédié aux formations en région PACA, pour lequel de nombreuses fiches métiers avaient été créées.

Il existe donc déjà beaucoup d'initiatives qui ont pour but de valoriser les métiers du secteur EADA et/ou de tenter de clarifier les définitions des métiers environnementaux. Il est néanmoins fondamental de mener des actions profondes de révisions de l'offre de formation, de coordination de l'information ou encore de

---

<sup>1</sup> <http://ifore-formation.kaliop.com/>

<sup>1</sup> <http://www.mtaterre.fr/metiers.html#>

<sup>2</sup> <http://rudologia.fr/code/>

communication si l'on veut qu'à terme l'offre et la demande puissent se correspondre sur le marché du travail environnemental, notamment pour les jeunes populations.

## CONCLUSION

---

En conclusion, on constate qu'il y a d'un côté une population jeune, dont l'insertion professionnelle est traditionnellement difficile et qui présente les signes d'un intérêt particulier pour les métiers de l'environnement et, de l'autre côté, un marché du travail environnemental dynamique avec un large panel de métiers, de professions ou d'activités, selon le prisme d'observation. Néanmoins, on constate également que l'adéquation entre les attentes ou l'imaginaire métier des uns et les réalités de l'autre ne se fait pas tout à fait. L'information manque, les formations foisonnent et ne répondent pas toujours aux besoins des recruteurs, certains métiers ne sont pas vus comme des métiers verts ou souffrent d'une image peu valorisante. Il est donc urgent de mettre en place certaines actions correctives pour pouvoir, à terme, faire de l'emploi vert une source d'emplois pour les jeunes. Ces actions pourront également permettre à certains corps de métiers de se féminiser d'avantage, autre écueil qui n'a pas été évoqué dans cette étude mais qui pourtant est une réalité.

L'analyse menée dans ce document ne peut être exhaustive et présente de nombreux biais présentés en avant-propos, dont principalement celle de la "redécouverte" des hypothèses perçues intuitivement (engouement des jeunes, déficit d'image de certains métiers) mais sans réelle validation quantitative. Qui plus est, de nombreuses études, notamment du CREDOC, mettent en avant qu'« *il n'y a pas une, mais plusieurs jeunesses, aussi éloignées les unes des autres que peuvent l'être les différentes classes sociales*<sup>1</sup> », donc il faut également retenir qu'il n'y a pas *une* opinion de la jeunesse. L'engouement pour l'environnement et ses métiers sera également soumis à des fluctuations selon la catégorie de jeunes concernée. Néanmoins ils restent la cible idéale à toucher pour mener le changement (production, consommation, etc.) dont notre société a besoin en vue de devenir décarbonnée et sobre en ressources naturelles. D'ailleurs, au-delà des métiers de l'environnement, les jeunes devront tous apprendre comment devenir des éco-professionnels car nous l'avons vu à terme ce sont toutes les pratiques professionnelles qui devront être adaptées (tous secteurs confondus).

---

<sup>1</sup> « Évolution des valeurs des jeunes entre 1979 et 2006 », Régis BIGOT, La Documentation française, Horizons stratégiques, n° 4, Février 2007, p.10

## **ANNEXE 1 : Liste des abréviations et acronymes**

---

|                    |  |
|--------------------|--|
| <b>ADEME</b>       | Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie   |
| <b>AFIJ</b>        | Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle des Jeunes diplômés   |
| <b>AFPA</b>        | Association pour la formation professionnelle des adultes  |
| <b>APEC</b>        | Association pour l'emploi des cadres   |
| <b>ARENH</b>       | Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie   |
| <b>ASTEE</b>       | Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement  |
| <b>BCG</b>         | Boston Consulting Group  |
| <b>C3D</b>         | Collège des Directeurs du Développement Durable engagés  |
| <b>CAS</b>         | Centre d'Analyse Stratégique   |
| <b>CEDD</b>        | Conseil Economique pour le Développement Durable   |
| <b>CGDD</b>        | Commissariat Général au Développement Durable  |
| <b>CIDJ</b>        | Centre d'Information et de Documentation Jeunesse  |
| <b>CIO</b>         | Centre d'information et d'orientation  |
| <b>COE</b>         | Conseil d'Orientation pour l'Emploi  |
| <b>CQP</b>         | Certificat de Qualification Professionnelle  |
| <b>CREDOC</b>      | Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie  |
| <b>DADS</b>        | Déclarations Annuelles de Données (pour tous les employeurs y compris administrations publiques)   |
| <b>DARES</b>       | Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (dépend conjointement du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et du Ministère du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique)              |
| <b>EADA</b>        | Eau, Assainissement, Déchets, Air (filiales professionnelles)  |
| <b>EDD</b>         | Education au Développement Durable   |
| <b>FEDEREC</b>     | Fédération de la Récupération du Recyclage et de la Valorisation   |
| <b>FP2E</b>        | Fédération professionnelle des entreprises de l'eau  |
| <b>GES</b>         | Gaz à Effet de Serre   |
| <b>GPEC</b>        | Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences  |
| <b>IDD</b>         | Indicateurs de Développement Durable   |
| <b>IFEN</b>        | Institut Français de l'Environnement   |
| <b>IFORE</b>       | Institut de FORMations de l'Environnement  |
| <b>IFREE</b>       | Institut de Formation et de Recherche en Education à l'Environnement   |
| <b>IGAS</b>        | Inspection Générale des Affaires Sociales  |
| <b>IGE</b>         | Inspection Générale de l'Environnement   |
| <b>INSEE</b>       | Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques  |
| <b>IRES</b>        | Institut de recherches économiques et sociales   |
| <b>MEEDDM</b>      | Ministère de l'énergie, de l'écologie, du développement durable et de la mer   |
| <b>NAF</b>         | Nomenclature d'activités française   |
| <b>OCDE</b>        | Organisation de coopération et de développement économiques  |
| <b>OIT</b>         | Organisation Internationale du Travail   |
| <b>ONISEP</b>      | Office National d'information sur les enseignements et les professions   |
| <b>OPCALIA OME</b> | Organisme paritaire collecteur agréé des fonds de la formation professionnelle continue, interbranche interprofessionnel interrégional, Métiers de l'Environnement   |
| <b>OREE</b>        | Association qui rassemble entreprises, collectivités territoriales, et associations pour développer une réflexion commune et mettre en œuvre des solutions concrètes pour une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires. |
| <b>ORME</b>        | Observatoire et Réseau des Métiers et Emplois de l'environnement   |
| <b>PACA</b>        | Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)  |
| <b>PIB</b>         | Produit Intérieur Brut   |
| <b>PNUE</b>        | Programme des Nations Unies pour l'environnement   |
| <b>QCM</b>         | Questionnaire à choix multiples  |
| <b>REACH</b>       | Règlementation sur l'enregistrement, Evaluation et Autorisation des substances Chimiques   |
| <b>ROME</b>        | Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (Pôle Emploi)   |
| <b>SAIO</b>        | Service Académique d'Information et d'Orientation  |

|                      |   |
|----------------------|---|
| <b>SNDD</b>          | Stratégie nationale de développement durable          |
| <b>SOeS</b>          | Service de l'Observation et des Statistiques (MEEDDM) |
| <b>TEE (réseaux)</b> | Territoire, Emploi, Environnement                     |
| <b>WWF-France</b>    | Fonds mondial pour la nature – France                 |

## ***ANNEXE 2 : Trame de l'entretien***

---

### I – Engouement présumé des jeunes pour une carrière dans le développement durable/économie verte

Qu'est-ce que le développement durable / l'économie verte pour eux ?

Qu'est-ce qu'un métier de l'Economie Verte pour eux ?

Quelles sont leurs attentes, leurs souhaits, leurs envies ?

Des chiffres ou des faits qui corroborent cet engouement croissant

*Cible: Réseau TEE, CIDJ- Réseau des Conseillers d'Orientation de l'Education Nationale, CIO, PAIO, SAIO, ONISEP, Chambre des métiers (dans leurs fonctions d'accueil et d'orientation des jeunes), SOeS, Site l'Etudiant JEUNES!*

### II- Traductions en terme d'emploi et de formation

Qu'est-ce qu'un métier de l'Economie Verte ?

Sur quelles filières les jeunes se positionnent-ils spontanément ?

Quelle connaissance ont-ils de ces métiers ?

Existent-ils des métiers de l'Economie Verte qui ont du mal à attirer les jeunes ?

Pourquoi ? Quelles sont les attentes des professionnels, des recruteurs ?

Les recruteurs travaillent-ils leurs offres d'emploi de façon à les rendre attractives, notamment en mettant en avant leur côté « vert » ?

Quelles sont les formations liées à l'économie verte ?

Comment l'offre de formation a-t-elle évolué depuis quelques années ?

Satisfait-elle les recruteurs ?

Séduit-elle les jeunes ?

L'économie Verte est-elle en soi une voie recommandée aux jeunes ? Pourquoi ?

Les conseillers d'orientation ont-ils eux-mêmes une connaissance approfondie du « secteur » ?

*Cible : Réseau TEE, SOeS, Pôle Emploi, ORSE, C3D, ADEME, EPE (entreprises pour l'environnement), OREE, Sites de recrutement spécialisés, CIDJ - Réseau des Conseillers d'Orientation de l'Education Nationale, PAIO, SAIO*

### III- Exemple concret d'un secteur d'activité : Eau, Assainissement, Déchets, Air

Quel est l'état de l'emploi dans ce secteur ?

Existe-t-il un lien avec les métiers dits du DD ?

Il y a-t-il des pénuries de recrutement auprès des jeunes (et des femmes) ?

L'offre de formation répond-elle aux besoins du secteur ?

Quels sont les souhaits des professionnels du secteur ?

Quelles sont les solutions envisageables ?

*Cible : Membres du comité de filière, Mme Sylvie Fauchoux, présidente du comité DD des universités, Présidents de commission Jeunes de la FEDEREC, OPECALIA OME*

## ***ANNEXE 3 : Liste des entretiens***

---

### ORIENTATION ET INFORMATION

- CIO Paris 20, Madame El Haïk, Conseillère d'orientation et d'information
- Mission Locale Paris 11, Madame Ben Chalel, Conseillère d'orientation et d'information
- Réseau Tee Rhône-Alpes, Madame Briel, Coordinatrice
- Rectorat de Paris, SAIO, Madame Larere, Responsable Club des partenaires
- AFIJ, Monsieur Darentière, Responsable de la Communication
- CIDJ, Madame Ressot, Conseillère d'orientation et d'information
- ONISEP, Madame Macret, Inspectrice de l'Education nationale, Responsable du service multimédia personnalisé ONISEP

### PROFESSIONNELS DU SECTEUR

- OPCALIA-OME, Madame Abecassis, Responsable Qualité et méthodes
- Association OREE
- FEDEREC, Céline Perrin, Présidente de la Commission Jeunes, Thierry Sénamaud, Secrétaire Général de FEDEREC et Amélie Legendre, chargée de mission communication
- Pôle Emploi, Hélène Rambourg
- Direction du Développement Durable
- EDF, Madame GOMIS, Responsable éducation et communication pédagogique
- ADEME, Monsieur BETTON, Animateur de secteur, Service Filières de Responsabilité Elargie des Producteurs et Recyclage

## ANNEXE 4 : Questionnaires dépouillés

---

### 1- Qu'évoquent, pour vous, les mots suivants :

(verbatim)

#### - Environnement :

Interaction Hommes-Planète : 3

Biodiversité : 2

Philosophie de vie : 1

Efforts : 1

Nature, Terre : 22

Cadre de vie : 7

Vert : 3

Ecologie : 8

Réchauffement climatique : 1

Ecosystème : 3

Protection : 4

Espace : 1

Ville : 1

Propreté : 1

Ressources naturelles : 1

Nature préservée : 2

Climat : 1

Paysage : 1

Lutte contre pollution : 2

Economie d'énergies : 1

Bio : 1

Traitement des déchets : 1

Actualité : 1

Conditions naturelles et culturelles qui nous entourent : 1

Développement durable : 2

Qualité de l'espace : 1

#### - Métiers verts :

Métiers de l'environnement : 12

Métiers pour protéger l'environnement et/ou limiter les impacts : 9

Métiers du développement durable : 7

Opportunités : 4

Avenir : 1

Prémises : 1

Engagé pour la planète : 1

Métiers pour améliorer le cadre de vie : 1

Ecologie : 4

Energies renouvelables : 3

Métiers bio : 1

Mairie : 1

Rien : 1

Economie : 1

Garde forestier : 1

Jardiniers municipaux : 3

#### - Croissance verte :

Croissance respectueuse de l'humain et de l'environnement : 1

Croissance respectueuse de l'environnement : 14

Développement économique grâce aux métiers verts : 2

Marketing : 1

Optimisme : 1

Augmentation du nombre de personnes prenant conscience des actions menées pour améliorer l'avenir de la planète : 1

Croissance durable : 3

Sans injustice : 1

Produits bio / agriculture biologique : 2

Economie qui limite les dégâts : 3

Rien : 9

Economie du développement durable : 4

Futur : 2

Innovations : 2

Relance verte : 1

Développement de la flore : 1

Croissance des secteurs liés à l'environnement : 1

Utopie : 1

Herbe : 1

Expansion et développement économique : 1

#### - Développement durable :

Définition Brundtland : 8

Développement viable pour la nature et le futur de l'homme : 2

Prise en compte des aspects environnementaux : 10

Fondé sur 3 piliers : socio, éco, envir. : 3

Projet politique concret : 1

Amélioration du cadre de vie : 1

Petites habitudes à changer : 1

Responsabilité : 2

Avenir : 4

Ne pas gâcher les ressources naturelles : 1

Energies non-polluantes, renouvelables : 7

Social, environnement, mondialisé : 2

Plus d'équité et de respect : 2

Optimisation de la création de valeur pour les différentes parties-prenantes : 3

Arnaque marketing : 1

Recyclage : 1

Essor : 1  
 Cycle fermé : 1  
 Economie : 1  
 Village : 1

Pour se donner bonne conscience : 1  
 Evolution durable : 1  
 Réduction des pollutions : 1

## 2- Ces mots vous sont-ils familiers ?

|            | OUI       | NON |
|------------|-----------|-----|
| Répondants | <b>51</b> | 3   |

## 3- Etes vous déjà sensibles aux questions d'environnement ?

|            | OUI       | NON |
|------------|-----------|-----|
| Répondants | <b>49</b> | 2   |

Précisez : (*verbatim*)

Formation, stages : 7

Travail en lien : 3

Tri des déchets : 7

Réchauffement climatique : 1

Gestes quotidiens : 11

Origines géographiques (montagne, nature) : 1

Tourisme équitable : 1

## 4- Si vous vous intéressez déjà aux métiers de l'environnement, c'est parce que :

|            | vous vous intéressez à l'environnement et aux questions d'écologie | vous pensez que c'est un secteur d'avenir | vous pensez que c'est un secteur porteur d'emplois | c'est un secteur à la mode | on vous a recommandé ce secteur pour trouver du travail |
|------------|--|---|--|----------------------------|---|
| Répondants | <b>33</b>  | <b>23</b>                                 | 13   | 4                          | 0   |

## 5- Si vous n'êtes pas intéressé par un métier de l'environnement, pourquoi ce désintérêt ?

|            | Manque d'informations, manque de connaissances | Manque de personnes ressources pour informer | Manque d'intérêt pour les questions environnementales | Manque de débouchés | Mauvaise image des métiers | Autres : Secteur différent |
|------------|--|--|---|---------------------|----------------------------|----------------------------|
| Répondants | <b>8</b>                                       | <b>8</b>                                     | 4   | 3                   | 2                          | <b>4</b>                   |

## 6- Les secteurs d'activités suivants sont-ils, selon vous, des secteurs comprenant des métiers de l'environnement ?

|            | Risque, sécurité       | Eau, station d'épuration, assainissement | Eau gestion et protection de la ressource | Tri, traitement, recyclage des déchets | Droit, management | Biodiversité | Air       | Bruit                                 | Industrie automobile |
|------------|------------------------|--|---|--|-------------------|--------------|-----------|---------------------------------------|----------------------|
| Répondants | 27                     | <b>51</b>                                | <b>54</b>                                 | <b>54</b>                              | 33                | <b>52</b>    | <b>48</b> | 34                                    | <b>40</b>            |
|            | Energies renouvelables | Bâtiment                                 | Santé                                     | Agriculture                            | Tourisme          | Raffinage    | Chimie    | Conseil et études, assurance, finance |                      |
| Répondants | <b>52</b>              | <b>44</b>                                | 32  | <b>50</b>                              | <b>40</b>         | 33           | 36        | 22                                    |                      |

**7- Parmi les métiers suivants, veuillez indiquer les métiers qui correspondent, selon vous, à un métier de l'environnement :**

|            |  |   |   |   |   |  |
|------------|--|---|---|---|---|--|
|            | Agent d'entretien des espaces verts          | Agent d'hygiène et de décontamination                         | Agent de déchets urbains et industriels | Agent de la qualité de l'eau                                    | Agent technique forestier (Garde forestier)   | Agriculteur                                      |
| Répondants | 38   | 32  | 40                                      | <b>46</b>   | 37  | 35   |
|            | Botaniste                                    | Chauffeur de four d'incinération d'ordures                    | Chargé d'études environnement           | Chargé de Mission Développement Durable                         | Chef de Projet Eolien                         | Conseiller en environnement                      |
| Répondants | 35   | 21  | <b>46</b>                               | <b>51</b>   | <b>47</b>                                     | <b>48</b>  |
|            | Conseiller en hydraulique agricole           | Conseiller en maîtrise de l'Energie et Energies renouvelables | Conseiller en aménagement du territoire | Ingénieur du génie urbain                                       | Ingénieur forestier                           | Ingénieur thermicien                             |
| Répondants | 39   | <b>48</b>   | 41                                      | 34  | 30  | 31   |
|            | Installateur de panneaux solaires thermiques | Juriste spécialisé en droit de l'environnement                | Ouvrier d'assainissement                | Responsable d'une station de traitement ou d'épuration des eaux | Responsable de site de traitement des déchets | Spécialiste de la communication en environnement |
| Répondants | <b>46</b>                                    | 43  | 33                                      | <b>44</b>   | 40  | <b>45</b>  |
|            | Technicien - conseiller en agrobiologie      | Technicien de mesures de la pollution                         | Technicien du réemploi                  | Urbaniste   | Volcanologue                                  | Electromécanicien                                |
| Répondants | 38   | 39  | 19                                      | 36  | 24  | 14   |

**8- Tous ces métiers vous sont-ils connus ?**

|            |     |           |
|------------|-----|-----------|
|            | OUI | NON       |
| Répondants | 17  | <b>34</b> |

**9- Lesquels ne le sont-ils pas ?**

|            |  |   |   |   |   |  |
|------------|--|---|---|---|---|--|
|            | Agent d'entretien des espaces verts          | Agent d'hygiène et de décontamination                         | Agent de déchets urbains et industriels | Agent de la qualité de l'eau                                    | Agent technique forestier (Garde forestier)   | Agriculteur                                      |
| Répondants | 2  | 6   | 2                                       | 1   | 2   | 2  |
|            | Botaniste                                    | Chauffeur de four d'incinération d'ordures                    | Chargé d'études environnement           | Chargé de Mission Développement Durable                         | Chef de Projet Eolien                         | Conseiller en environnement                      |
| Répondants | 1  | <b>16</b>   | 2                                       | 3   | 3   | 5  |
|            | Conseiller en hydraulique agricole           | Conseiller en maîtrise de l'Energie et Energies renouvelables | Conseiller en aménagement du territoire | Ingénieur du génie urbain                                       | Ingénieur forestier                           | Ingénieur thermicien                             |
| Répondants | <b>10</b>                                    | 3   | 4                                       | 6   | 6   | 7  |
|            | Installateur de panneaux solaires thermiques | Juriste spécialisé en droit de l'environnement                | Ouvrier d'assainissement                | Responsable d'une station de traitement ou d'épuration des eaux | Responsable de site de traitement des déchets | Spécialiste de la communication en environnement |
| Répondants | 2  | 1   | <b>10</b>                               | 0   | 0   | 1  |
|            | Technicien - conseiller en agrobiologie      | Technicien de mesures de la pollution                         | Technicien du réemploi                  | Urbaniste   | Volcanologue                                  | Electromécanicien                                |
| Répondants | <b>15</b>                                    | 0   | <b>17</b>                               | 4   | 2   | 6  |

**10- Si vous avez une connaissance sur ces métiers, d'où vous vient-elle ?**

|            | Services d'information et d'orientation | Entourage | Collège lycées | Université | Ecoles d'ingénieur | Recherches personnelles (internet, revues spécialisées ...) | Autres, précisez : TV presse | Autres, précisez : stages |
|------------|---|-----------|----------------|------------|--------------------|---|------------------------------|---------------------------|
| Répondants | 10                                      | <b>32</b> | 9              | 15         | 6                  | <b>33</b>   | 3                            | 3                         |

**11- Pour de plus amples informations ou tout simplement obtenir les informations que vous n'avez pas, par quels biais souhaiteriez-vous être informé sur les métiers de l'environnement ?**

|            | internet  | télévision | salons et forums d'emploi ou de formation | centre d'orientation et d'information | autres : presse |
|------------|-----------|------------|---|---------------------------------------|-----------------|
| Répondants | <b>40</b> | <b>23</b>  | 20  | 17                                    | 4               |

**12- Quelle image en avez-vous ?**

|            | ce sont des métiers d'avenir | ce sont des métiers à l'air libre | ce sont des métiers passionnants | ce sont des métiers utiles | ce sont des métiers rares | ce sont des métiers en plein essor | ce sont des métiers pour les «écologistes» |
|------------|------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|----------------------------|---------------------------|------------------------------------|--|
| Répondants | <b>41</b>                    | 5                                 | 19                               | <b>44</b>                  | 5                         | 25                                 | 9  |

**13- Pensez-vous connaître les compétences requises pour ces types de métier (techniques et transversales) ?**

|            | OUI | NON       |
|------------|-----|-----------|
| Répondants | 15  | <b>38</b> |

**14- Pensez avoir les compétences requises pour ces types de métier ?**

|            | OUI | NON       |
|------------|-----|-----------|
| Répondants | 17  | <b>35</b> |

**15- Si vous vous intéressez aux métiers de l'environnement, dans quel(s) domaine(s) aimeriez-vous travailler ? :**

|            | Risque, sécurité | Eau, station d'épuration, assainissement | Tri, traitement, recyclage des déchets | Droit, management environnemental, conseil et études | Activités pour préserver et entretenir le patrimoine naturel (paysages, faune, flore) | Air          |
|------------|------------------|--|--|--|---|--------------|
| Répondants | 6                | 9  | 13                                     | <b>24</b>  | <b>21</b>   | 2            |
|            | Bruit            | Energies renouvelables                   | Bâtiment                               | Santé  | Agriculture   | Chimie verte |
| Répondants | 0                | <b>20</b>                                | 6                                      | 7  | 7   | 4            |

**16- Avez-vous suivi une formation vous préparant spécifiquement à un métier de l'environnement ?**

|            | OUI | NON       |
|------------|-----|-----------|
| Répondants | 11  | <b>43</b> |

Précisez : Masters spécialisés, diplômes d'ingénieur, BTS

**17- Avez-vous été orienté par un professionnel de l'orientation ou de l'insertion professionnelle spécifiquement vers les métiers de l'environnement ?**

|            | OUI | NON       |
|------------|-----|-----------|
| Répondants | 0   | <b>54</b> |

**18- Estimez-vous être suffisamment informé sur ces métiers ?**

|            |     |           |
|------------|-----|-----------|
|            | OUI | NON       |
| Répondants | 6   | <b>48</b> |

**19- Estimez-vous être suffisamment informé sur les formations qui y conduisent ?**

|            |     |           |
|------------|-----|-----------|
|            | OUI | NON       |
| Répondants | 2   | <b>52</b> |

**20- Estimez-vous être suffisamment informé sur les débouchés sur le marché du travail ?**

|            |     |           |
|------------|-----|-----------|
|            | OUI | NON       |
| Répondants | 5   | <b>49</b> |

**21- Vous paraît-il difficile de trouver un emploi dans l'environnement ?**

|            |           |     |
|------------|-----------|-----|
|            | OUI       | NON |
| Répondants | <b>36</b> | 16  |

Pourquoi ?

Oui : Peu d'offres : 10  
Métiers techniques 3  
Nouveau secteur : 2  
Reconversion difficile : 1  
Manque d'informations : 3  
Beaucoup de candidats : 1

Non : Secteur en plein essor : 6

**22- Seriez vous prêt(e) à changer de lieu géographique pour travailler dans l'environnement ?**

|            |           |     |
|------------|-----------|-----|
|            | OUI       | NON |
| Répondants | <b>31</b> | 19  |

**Focus EADA****23- Qu'évoquent pour vous les métiers de l'assainissement, des déchets, de l'air et de l'eau ?***(verbatim)*

|  |                                |
|--|--------------------------------|
| Métiers techniques : 3                                     | Hygiène : 1                    |
| Traitement des pollutions : 6                              | Nettoyage : 1                  |
| Métiers passionnants et complexes : 1                      | Métiers d'avenir : 1           |
| Métiers pour purifier la planète et éliminer les excès : 5 | Métiers durs : 1               |
| Métiers utiles : 4   | Métiers pas sexys : 1          |
| Métiers indispensables : 4                                 | Mains dans les déchets : 1     |
| Progrès : 1  | Nettoyage de l'eau / l'air : 1 |
| Environnement : 4  | Métiers de l'ombre : 1         |
| Recherche scientifique : 1                                 | Tri sélectif : 2               |
| Recyclage : 9  | Tâche ingrate : 1              |
| Economie d'énergie : 1                                     | Développement durable : 1      |
| Mauvaises odeurs : 1                                       | Contrôle des normes : 1        |
| Métiers peu qualifiés : 1                                  | Eau potable : 2                |
| Potentiel de développement : 3                             |                                |

**24- Connaissez-vous les métiers exercés dans le cadre de ces filières ?**

|            |     |           |
|------------|-----|-----------|
|            | OUI | NON       |
| Répondants | 13  | <b>41</b> |

**25- Connaissez-vous le type de compétences nécessaires pour accéder à ces filières ?**

|            |     |           |
|------------|-----|-----------|
|            | OUI | NON       |
| Répondants | 8   | <b>43</b> |

**26- Connaissez-vous les formations disponibles ?**

|            |     |     |
|------------|-----|-----|
|            | OUI | NON |
| Répondants | 6   | 44  |

**27- Quelles qualités pensez-vous qu'il faille avoir pour se diriger vers ce type de métiers ?**

|            |                 |                               |                                |                             |                           |                           |                        |
|------------|-----------------|-------------------------------|--------------------------------|-----------------------------|---------------------------|---------------------------|------------------------|
|            | aimer la nature | ne pas avoir peur de se salir | aimer travailler à l'extérieur | vouloir protéger la planète | travailler avec ses mains | jongler avec les chiffres | être branché High-tech |
| Répondants | 34              | 17                            | 21                             | 42                          | 11                        | 9                         | 13                     |

**28- Ces différents secteurs vous paraissent-il attirants pour votre carrière professionnelle ?**

|            |     |     |
|------------|-----|-----|
|            | OUI | NON |
| Répondants | 26  | 25  |

Pourquoi ?

Oui :

- Intérêt personnel : 3
- Perspectives d'avenir : 6
- Etre utile : 2
- Lien avec formation : 1
- Perspectives d'évolution prometteuses : 2
- Sensibilisé : 1
- Diversité des métiers : 1

Non :

- Pas de lien avec formation : 1
- Pas de bonnes conditions de travail : 1
- Trop technique : 1
- Trop éloigné de l'environnement : 1
- Pas d'intérêt pour le secteur : 3
- Méconnaissance du secteur et des métiers : 1

**Questions démographiques**

**29- Etes-vous ?**

|            |       |       |
|------------|-------|-------|
|            | HOMME | FEMME |
| Répondants | 29    | 25    |

**30- A quelle tranche d'âges appartenez-vous ?**

|            |                     |           |           |           |           |
|------------|---------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
|            | Inférieure à 15 ans | 15-18 ans | 19-22 ans | 23-25 ans | 25-30 ans |
| Répondants | 0                   | 2         | 8         | 20        | 24        |

**31- Quel est votre niveau d'études ?**

|            |                                     |   |                                     |  |       |
|------------|-------------------------------------|---|-------------------------------------|--|-------|
|            | Primaire / Élémentaire / Secondaire | Lycée général / Technique / professionnel | Enseignement supérieur / Université | Troisième cycle universitaire ou école | Aucun |
| Répondants | 1                                   | 7   | 15                                  | 29                                     | 0     |

**32- Pouvez-vous nous indiquer votre département actuel (lieu de vie) ?**

|            |    |    |    |    |                     |
|------------|----|----|----|----|---------------------|
|            | 75 | 78 | 92 | 93 | 94                  |
| Répondants | 23 | 2  | 4  | 3  | 4                   |
|            | 95 | 77 | 40 | 66 | Etranger (Belgique) |
| Répondants | 1  | 5  | 1  | 1  | 1                   |
|            | 16 | 51 | 35 | 87 | 56                  |
| Répondants | 1  | 1  | 1  | 1  | 1                   |
|            | 38 | 60 | 01 |    |                     |
| Répondants | 1  | 1  | 1  |    |                     |

**33- Vous êtes actuellement :**

|            | en formation, en stage, en apprentissage | en emploi | en recherche d'emploi |
|------------|--|-----------|-----------------------|
| Répondants | 21                                       | 29        | 7                     |

## ANNEXE 5 : Définitions additionnelles : emplois verts

### Définition du PNUÉ, Rapport « Emplois verts : Pour un travail décent dans un monde durable, à faibles émissions de carbone » (2008)

« Les emplois verts réduisent l'impact sur l'environnement des entreprises et des secteurs économiques, pour le ramener à des niveaux viables. (...) Ils sont définis comme des emplois dans l'agriculture, l'industrie, les services et l'administration qui contribuent à la préservation ou au rétablissement de la qualité de l'environnement.

On trouve des emplois verts dans un grand nombre de secteurs de l'économie, depuis l'approvisionnement énergétique jusqu'au recyclage et depuis l'agriculture jusqu'à la construction et les transports. Ils contribuent à diminuer la consommation d'énergie, de matières premières et d'eau grâce à des stratégies d'amélioration du rendement, à réduire les émissions de carbone dans l'économie, à minimiser ou à éviter totalement toutes les formes de déchets et de pollution et à protéger et restaurer les écosystèmes et la biodiversité.

Les emplois verts jouent un rôle crucial dans la réduction de l'empreinte écologique de l'activité économique. (...) Par ailleurs, ce qui est considéré aujourd'hui comme à haut rendement énergétique ne le sera plus dans dix ans. Le concept d'emploi vert n'est donc pas absolu : il y a plusieurs 'nuances' de vert et la définition est appelée à évoluer avec le temps. »

« Les emplois verts concernent un large éventail de profils professionnels, de compétences et de contextes éducatifs. Certains sont des types d'emploi entièrement nouveaux, mais la plupart s'appuient sur des métiers et professions traditionnels, avec des contenus et des compétences plus ou moins modifiés, toutefois. Cela est vrai pour les emplois verts directs comme pour les emplois indirects dans les industries en amont. Même dans le cas de nouvelles industries et technologies, comme la production d'énergie éolienne et solaire, les chaînes d'approvisionnement sont constituées pour l'essentiel d'activités traditionnelles comme la sidérurgie et la fabrication de pièces détachées de machines.

Il paraît possible de créer des emplois verts viables à tous les niveaux de la population active, depuis les travailleurs manuels jusqu'aux travailleurs qualifiés, depuis les artisans et les entrepreneurs jusqu'aux techniciens très qualifiés, aux ingénieurs et aux gestionnaires. Des emplois verts existent actuellement et peuvent être encore développés dans nombre de secteurs économiques en zones urbaines et rurales. »

### SITE ECOMETIERS.COM

Il se dégage traditionnellement cinq grandes catégories d'emplois :

- **La protection et la gestion des espaces et espèces naturels :**

Assurés par l'Etat et par des associations spécialisées, ces métiers de la nature sont ceux auxquels on pense spontanément, mais ne représentent qu'une faible proportion des emplois environnement. On retrouve dans ce secteur les emplois des parcs naturels, de la forêt, de la rivière...

- **La prévention et le traitement des pollutions et des nuisances :**

On retrouve dans ce secteur une bonne partie des emplois liés à l'eau et aux déchets, mais aussi la recherche de technologies permettant de réduire les nuisances des entreprises, à travers une prise en compte en amont, comme l'éco-conception.

- **L'aménagement du territoire et du cadre de vie :**

Que ce soit la construction des infrastructures ou l'entretien des espaces verts, les différentes collectivités développent en fonction de leurs compétences des emplois contribuant à la gestion d'un environnement de plus en plus urbain et anthropisé. Le secteur privé développe aussi des activités dans le paysage et les espaces verts.

- **La protection de l'Homme, l'hygiène et la sécurité :**

Depuis la prise de conscience du lien fort existant entre qualité de l'environnement et santé publique, de nombreux emplois se sont créés dans le domaine sanitaire, la protection contre la radioactivité ou l'amiante, le suivi de la qualité de l'air ou des aliments. La demande sociale croissante de sécurité et la recherche du risque zéro devraient amener une poursuite du développement de ce secteur

- **La gestion sociétale de l'environnement :**

Dans cette catégorie on retrouve les emplois liés à la sensibilisation, l'éducation à l'environnement, mais aussi le droit et le conseil environnemental. Ces emplois sont développés par différents types de structures, l'éducation étant plutôt du ressort des associations et des collectivités, et la législation intéressant fortement les entreprises. On retrouve aujourd'hui avec la mise en place des politiques globales de développement durable des acteurs (Agenda 21, RSE...) des emplois associant sensibilisation, management de projet et entrées plus techniques...

**Analyse du CAS, « La croissance verte : quels impacts sur l'emploi et les métiers ? »**

Quelle que soit l'ampleur de la création nette d'emplois, la croissance verte ne va pas susciter en masse de nouveaux métiers, mais va essentiellement contribuer à faire évoluer les emplois existants, voire traditionnels. En effet, la plupart des créations d'emplois recensées par les différentes études reposent sur le bâtiment, les transports, où, selon les professionnels eux-mêmes, il s'agit de mettre en œuvre les savoir-faire et gestes professionnels fondamentaux. Ce constat qui traverse l'ensemble des onze comités de filières réunis par le ministère du Développement durable vaut aussi pour certains emplois directement environnementaux. La majorité des emplois créés dans les énergies renouvelables, par exemple, sont des emplois non-spécifiques de comptable, d'analyste informatique, d'avocat... De fait, les salariés de ces secteurs n'ont généralement pas conscience d'appartenir à une activité « environnementale ». Il y aura néanmoins quelques métiers nouveaux, notamment autour du conseil en énergie, de la protection de la biodiversité ou de l'éco-mobilité.

**« 30 idées reçues sur l'emploi et les métiers », CEREQ, ONISEP, Alternatives Economiques, janvier 2010, p. 36-38 :  
« Le développement durable va créer beaucoup d'emplois »**

En modifiant nos modes de vie, le passage à une économie soutenable réorientera en profondeur l'activité de nombreuses filières industrielles, du bâtiment etc. Mais là encore, plus qu'à l'apparition de nouveaux métiers, c'est à la transformation de ceux qui existent déjà que nous devrions assister.

## ***BIBLIOGRAPHIE***

---

Ambroise Bouteille et Associés, BIPE, « Rapport final du contrat d'étude prospective du secteur des entreprises du recyclage », 31 mars 2010

ASTEE, « Travaux préparatoires au 89ème congrès ASTEE », Services publics de l'environnement : réussir la mutation de métiers, mai 2010

Barraud (V), « Analyse d'enquêtes sur l'emploi lié à l'environnement et du développement durable », Réseau TEE Rhône-Alpes, mai 2010

Barroux (R), « L'emploi, enjeu de la bataille pour une croissance verte », *Le Monde*, 28/05/2010

Baudet (MB), « L'enthousiasme collectif des étudiants », *Le Monde*, spécial développement durable, 19/03/2008

Beauvais (L), « Quand la formation passe au vert. », AFPA, *Débat Formation* n°2, décembre 2009

Begon (H), Benard (S), Bommelaer (O), Cham (C), Chambolle (T), Danguy des Deserts (D), Eoche Duval (C), Geffrin (Y), Lavergne (R), Lecoœur (C), Liebard (A), Ourillac (JP), Pelletier (P), Pignault (G), Ruiz (G), Thomas (JL), Trouvat (P), Verilhac (Y), « Plan de mobilisation des filières et des territoires pour le développement des métiers de la croissance verte », Ministère de l'Ecologie, 2010

Conférence nationale sur les métiers de la croissance verte - 28 janvier 2010.

Synthèse des travaux des comités de filières - 11 janvier 2010.

Rapport du comité de filière eau, assainissement, déchets et air – décembre 2009.

Berger (A), Chiarore (L), Delécrin (N), Levasseur (S), Wichmann (M), « L'économie de l'environnement en 2007 », CGDD Service de l'observation et des statistiques, Ministère de l'écologie, *Références*, juillet 2009 (édition 2009)

Bigot (R), « Évolution des valeurs des jeunes entre 1979 et 2006 », *La Documentation française*, *Horizons stratégiques*, n° 4, février 2007

Bompard (JP), « Croissance verte : "Il faut accompagner les reconversions des salariés". », *Repères RSE* n° 87, p. 5, avril 2010

Bomstein (D) et autres, « 600 000 emplois verts : mirage ou réalité ? Interview de Valérie Létard, secrétaire d'Etat auprès de Jean Louis Borloo. Qui recrute ? Quels profils ? », *Environnement Magazine* n° 1683, p. 54-101, décembre 2009

C3D, « Le point de vue du C3D sur les métiers de la croissance verte », C3D (Collège des Directeurs du Développement Durable engagés), 20/01/2010

Chiarore (L), « Le dynamisme des formations environnementales à l'épreuve du marché du travail », CGDD Service de l'observation et des statistiques, Ministère de l'écologie, *Le 4 pages IFEN* n° 125, septembre 2008

Chiarore (L), « Insertion des jeunes issus des formations environnementales : parcours professionnel de 2004 à 2007. », CGDD Service de l'observation et des statistiques, Ministère de l'écologie, *Chiffres et statistiques* n° 37 - mai 2009.

Chiarore (L), « L'insertion des étudiants sortant des formations environnementales supérieures. », CGDD Service de l'observation et des statistiques, Ministère de l'écologie, *Le Point sur - Observation et statistiques - Environnement* n° 45, mars 2010

Coleta (M), « Le développement durable fait sa rentrée des classes », ARENH (Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie), *ARENHinfos* n°39, novembre – décembre 2004

Collectif d'auteurs, « 30 idées reçues sur l'emploi et les métiers », CEREQ, ONISEP, *Alternatives Economiques*, janvier 2010

Conseil d'Orientation pour l'Emploi, « Croissance verte et emploi. », janvier 2010

Conseil d'Orientation pour l'Emploi, « L'orientation scolaire et professionnelle des jeunes, propositions du Conseil d'Orientation pour l'Emploi », 20 janvier 2009

Crifo (P), Debonneuil (M), Grandjean (A), « Croissance verte : l'économie du futur. », Conseil Economique pour le Développement Durable, Ministère de l'écologie, 2009

Danvers (F), « Comment s'orienter dans l'existence », Sciences Humaines n°216, p.38-40, 06/2010

David (M), « Les indicateurs de développement durable », CGDD Service de l'observation et des statistiques, Ministère de l'écologie, La Revue du CGDD, janvier 2010

Degron (R), « L'environnement en France. Édition 2010 – Synthèse », CGDD Service de l'observation et des statistiques, Ministère de l'écologie, juin 2010

Délégation au développement durable, « L'économie verte en perspectives », MEEDDM, Horizons 2030-2050 n° 1, septembre-octobre 2009

Délégation au Développement Durable, « Stratégie Nationale de Développement Durable 2010-2013 », MEEDDM, juillet 2010

Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, « Synthèse prospective Emploi-Compétences : Les entreprises du recyclage », Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, 2010

Dormoy (C), Plateau (C), « Les indicateurs de la stratégie nationale de développement durable 2010-2013 », Service de l'observation et des statistiques – Insee, MEEDDM, juillet 2010

Dumas (A), « Les étudiants veulent plus de vert dans leur cursus », Usine Nouvelle n°3197, 17/06/2010

Enviro2B, « Environnement : les emplois verts encore trop méconnus », www.Enviro2B.com, 09/06/2010

Fondeur (Y), Minni (C), « L'emploi des jeunes au cœur des dynamiques du marché du travail », INSEE, Economie et statistiques n°378 – 379, 2004

Fondeur (Y), « La France face à sa jeunesse », Sciences Humaines, Grands dossiers n°4, sept. oct. nov. 2006

Europe Ecologie, « L'économie verte, une chance pour l'Europe », discours, 19 novembre 2009

Ga. (T), « Chômage : une « génération perdue » de 81 millions de jeunes dans le monde », Les Echos, 13 août 2010

Garric (A), « Emploi vert : une croissance anarchique », Libération, 29/03/2010

Guicheteau (C), « Travailler pour le développement durable. Tous les métiers, secteur par secteur. », Studyrama, 2008

Helias (A), Lavoux (T), Chassine (J-P), Segal (P), « L'emploi dans le domaine de l'environnement et les dispositifs d'aide à l'emploi. », Inspection Générale des Affaires Sociales, Inspection Générale de l'Environnement, IGE- IGAS, juin 2006

IFEN, « La feuille de l'ORME », CGDD Service de l'observation et des statistiques, Ministère de l'écologie, n° 43 – 44 – 45 – 46 – 47, janvier 2005 – octobre 2008

Jolly (C), Klein (T), Liegey (M), Mareuge (C), Passet (O), « La croissance verte : quels impacts sur l'emploi et les métiers ? », Centre d'analyse stratégique, février 2010

Katz (A), Neveux (G), « La pression verte qui monte, qui monte... des consommateurs vers les industriels. », Expansion Management Review n° 135, p. 20-27 / 38-48, décembre 2009

Latronche (B), Gimies (ML), « Les métiers de la nature et de l'environnement », Studyrama, 2008

Laville (E), Balmain (M), « Un métier pour la planète. . . Et surtout pour moi ! Guide pratique des carrières du développement durable. », Graines de changement – Pearson Education France, 2007

Michael Page International, « Emplois verts 2010 : étude de fonctions et rémunérations. », Michael Page International, 2010

Montel Dumont (O), Perthuis (C de), Reghezza-Zitt (M), Shaw (S), « Dossier. L'économie verte. », Cahiers français (Les) n° 355, mars 2010

Noël (V), « Environnement : des emplois à petite dose », Les échos Sup, spécial jeunes diplômés, P.17, 26/05/2010

Organisation Internationale du Travail, « Programme des emplois verts de l'OIT », 2009

OPCALIA-OME, Sociovision, « Attractivité des métiers de l'environnement », Documents de travail, décembre 2008

Pappalardo (M), « Note de travail : Croissance verte, économie verte et développement durable », CGDD, MEEDDM, 27 juin 2010

PNUE, « Emplois verts. Pour un travail décent dans un monde durable, à faibles émissions de carbone. Messages politiques et principales conclusions à l'intention des décideurs. », « Green jobs : towards decent work in a sustainable, low-carbon world », Nations Unies, PNUE Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2008

Poupat (B), Tachfint (K), « Les éco-activités et l'emploi environnemental. Périmètre de référence – Résultats 2004-2007 », CGDD Service de l'observation et des statistiques, Ministère de l'écologie, Études & documents n° 10 - juillet 2009.

Pozzi (A), « Les métiers de l'environnement et de l'écologie. Le guide des emplois de demain. », Editions du Puits Fleuri, 2009.

Réseau TEE, « Les métiers de l'environnement », plaquette d'informations téléchargeable, Automne 2004

Remoué (A), « Où sont les emplois verts ? », Usine Nouvelle n° 3177, 28/01/2010

Remoué (A), « Les promesses des emplois écolos », L'usine nouvelle, Supplément au n°3197, 17/06/2010

Roch (J), Laurier (MA, Apec), « L'emploi dans l'environnement : un marché en croissance, des décalages entre l'offre et la demande », CGDD Service de l'observation et des statistiques, Ministère de l'écologie, Les données de l'environnement IFEN n° 60, novembre 2000

Roy (A) et autres, « Les Français et l'environnement : opinions et attitudes au début 2002 », IFEN, EDF, CREDOC, Etudes et travaux n°39, décembre 2003

Roy (A), « L'environnement, de plus en plus intégré dans les gestes et attitudes des Français », CGDD Service de l'observation et des statistiques, Ministère de l'écologie, Le 4 pages IFEN n° 109, janvier-février 2006

Scarpetta (S), (A), Manfredi (T), « Montée du chômage des jeunes dans la crise : comment éviter un impact négatif à long terme sur toute une génération ? », OCDE, avril 2010

Sinclair-Desagné (B), « Les éco-activités », L'économie verte, Cahiers français (Les) n° 355, mars 2010

Tachfint (K), « Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2008 : premiers résultats », CGDD Service de l'observation et des statistiques, Ministère de l'écologie, Chiffres et statistiques n° 91 - décembre 2009.

Verhaeghe (L), « Les emplois verts sont-ils mûrs ? », Valeurs vertes n° 99, p. 14-17, 21/06/2009

**Autres publications ayant contribué à la réflexion mais n'ayant pas été cité :**

Baldegui (A), « Les métiers verts explosent », Salon des énergies renouvelables, 16 – 18/06/2010

Broust (E), « La mode des métiers verts », Le Figaro étudiant Cahier n°4, 10/03/2010

Dumas (A), « Développement durable. Dans le maquis des formations. », Usine Nouvelle n° 3148, p. 56-61, 21/05/2009

Lavoux (T), Roch (J), « Les marchés de l'environnement créent plus d'emplois que de métiers. », CGDD Service de l'observation et des statistiques, Ministère de l'écologie, Les données de l'environnement IFEN n° 32, octobre 1997

Le Jannic (N), « Croissance verte : comment faire évoluer métiers et formations ? », Systèmes solaires n° Hors série Formations, p. 4-6, mars 2010

ONISEP (Office National d'information sur les enseignements et les professions), « Nature et environnement. Les métiers, l'emploi, les études. », 2007

ONISEP (Office National d'information sur les enseignements et les professions), « Energies : pétrole, gaz, électricité, nucléaire, énergies renouvelables. Les métiers, l'emploi, les études. », 2007

Roch (J), « Emplois environnement : des stratégies différentes selon les employeurs », CGDD Service de l'observation et des statistiques, Ministère de l'écologie, Les données de l'environnement IFEN n° 64, mars 2001

## **WEBOGRAPHIE**

---

Les métiers de la croissance verte, site du MEEDDM

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-metiers-de-la-croissance-verte.html>

Agence Régionale de la Formation tout au long de la vie Poitou-Charentes

<http://www.arftlv.org>

Métiers, emplois et formations environnement

Réseau Territoires Emplois Environnement Rhône-Alpes

<http://www.reseau-tee.net>

Site Internet sur les métiers et les formations en environnement :

<http://www.arehn.asso.fr>

Planetecologie : Métiers de l'environnement

<http://www.planetecologie.org>

Les Eco-métiers

[www.ecometiers.com](http://www.ecometiers.com)

Centre de ressources ministériel - documentation – bibliothèque, MEEDDM

<http://www.crdd.developpement-durable.gouv.fr>

Office National d'information sur les enseignements et les professions

« Toute l'info sur les métiers et les formations »

[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

Actualité de l'orientation et de l'emploi étudiant - STUDYRAMA

[www.studyrama.com](http://www.studyrama.com)

L'Etudiant

[www.letudiant.fr](http://www.letudiant.fr)

Orientation scolaire et professionnelle, conseil et soutien scolaire

[www.orientation.fr](http://www.orientation.fr)

Rudologia, Pôle de compétences Déchets

<http://www.rudologia.fr/>

<http://rudologia.fr/code/>

L'Institut de Formation de l'Environnement (rubrique métiers de l'environnement)

<http://ifore-formation.kaliop.com/>

Site environnement pour les adolescents de l'ADEME

<http://www.mtaterre.fr/metiers.html#>

Campus Véolia

<http://www.campus.veolia.com>



Ressources, territoriaux, habitats et logement  
Énergie et climat Développement durable  
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent  
pour  
l'avenir**

*Remerciements à tous les contributeurs de cette étude.*